



**HAL**  
open science

**Ibn al-Ġawzī, ses femmes, ses fils, ses filles et ses  
gendres : théorie et pratique de la vie familiale chez un  
Bagdadien du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle**

Vanessa van Renterghem

► **To cite this version:**

Vanessa van Renterghem. Ibn al-Ġawzī, ses femmes, ses fils, ses filles et ses gendres : théorie et pratique de la vie familiale chez un Bagdadien du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. *Les Annales Islamologiques*, 2013, *Histoires de famille*, 47, pp.255-282. hal-01740396

**HAL Id: hal-01740396**

**<https://inalco.hal.science/hal-01740396>**

Submitted on 10 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

جوليتا اسلامية

Annales 47 • 2013  
islamologiques



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

---

*AnIsl* 47 - 2013

**DOSSIER**

sous la direction de  
Julien LOISEAU

**Histoires de famille**

- Julien LOISEAU **3** Introduction.  
Histoire de la famille, histoires de famille

*Familles guerrières, familles princières*

- Abbès ZOUACHE **17** La famille du guerrier  
(Égypte, Bilād al-Šām, fin v<sup>e</sup>/xI<sup>e</sup>-vI<sup>e</sup>/xII<sup>e</sup> siècle)
- Kristof D'HULSTER **61** Family Matters:  
Jo Van STEENBERGEN The "Family-In-Law Impulse" in Mamluk Marriage Policy
- Anna CAIOZZO **83** La conception de la famille  
d'après la copie illustrée du *Ġāmi' al-tawārīḥ* de Paris  
(BnF, supplément persan 1113)

*Familles spirituelles, familles charnelles*

- Anne-Marie EDDÉ **115** Stratégies familiales et transmission du savoir.  
Les Yūnīnī dans le Bilād al-Šām  
de la fin du xII<sup>e</sup> au milieu du xIV<sup>e</sup> siècle
- Adam SABRA **133** The Age of the Fathers.  
Gender and Spiritual Authority  
in the Writings of 'Abd al-Wahhāb al-Ša'arānī

*Famille et stratégies sociales*

- Mathieu EYCHENNE **153** Les six filles du vizir Ġibriyāl.  
Familles et alliances matrimoniales  
dans le milieu des administrateurs à Damas au xIV<sup>e</sup> siècle
- Julien LOISEAU **175** Choisir sa famille.  
*Waqf* et transmission patrimoniale en Égypte au xv<sup>e</sup> siècle
- Élodie VIGOUROUX **197** Les Banū Maṅṅak à Damas.  
Capital social, enracinement local et gestion patrimoniale  
d'une famille d'*awlād al-nās* à l'époque mamelouke

*Le désordre des familles*

- Mateusz WILK 237 Women, Families and Lesbianism in the Andalusī Eschatology in the 3rd/9th Century

*Famille et écriture de soi*

- Vanessa Van RENTERGHEM 255 Ibn al-Ġawzī, ses femmes, ses fils, ses filles et ses gendres : théorie et pratique de la vie familiale chez un Bagdadien du VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle

- René GUÉRIN 283 Le milieu familial de Šams al-Dīn al-Saḥāwī.  
DU GRANDLAUNAY Quelques aspects d'une lecture autobiographique

*Famille et histoire de l'intime*

- Brigitte FOULON 309 Famille princière et poésie :  
Emmanuelle TIXIER le cas d'al-Mu'tamid Ibn 'Abbād (1040-1095)  
DU MESNIL

- Yossef RAPOPORT 327 Ibn Ḥaġar al-'Asqalānī, His Wife, Her Slave-Girl:  
Romantic Triangles and Polygamy in 15th Century Cairo

**VARIA**

- Dominique BÉNAZETH 355 Les tissus d'Edfou conservés au musée du Louvre :  
Anita QUILES étude et datations  
Emmanuelle DELQUE-KOLIČ  
Cécile LAPEYRIE  
Agathe STROUK  
Naïm VANTHIEGHEM

- Julie BONNÉRIC 393 Une archéologie de la lumière en Islam.  
Conditions d'étude d'un phénomène immatériel  
dans les mosquées médiévales

- Lahcen DAAÏF 425 Un document juridique mamelouk.  
Se porter garant de la comparution d'un tiers

- Jean-François FAÛ **445** Le phénomène de conversions au christianisme puis à l'islam des tribus juives de la péninsule Arabique, v<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècles
- André JACCARINI **481** Le programme *Mogador* en linguistique formelle arabe  
Christian GAUBERT et ses applications dans le domaine de la recherche et du filtrage sémantique
- Manuel SARTORI **499** Ibn al-Hāḡib et la flexion désinentielle : croyant pas pratiquant
- جيهان أحمد عمران **519** وثائق الخزينة العامرة الإرسالية في النصف الثاني من القرن الثاني عشر الهجري / الثامن عشر الميلادي

### Systeme de translittération

consonnes				voyelles	
ء	'	ز	z	ق	q
ب	b	س	s	ك	k
ت	t	ش	š	ل	l
ث	ṭ	ص	ṣ	م	m
ج	ǧ	ض	ḏ	ن	n
ح	ḥ	ط	ṭ	هـ	h
خ	ḫ	ظ	ẓ	و	w
د	d	ع	ʿ	ى	y
ذ	ḏ	غ	ǧ		
ر	r	ف	f		

longues : ا ā    ى ī    و ū

diphthongues : aw, ay

autres conventions

tā' marbūṭa = a, at (état construit)

article : al- et l- (même devant les «solaires»)

## Ibn al-Ġawzī, ses femmes, ses fils, ses filles et ses gendres : théorie et pratique de la vie familiale chez un Bagdadien du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle

---

### ♦ RÉSUMÉ

Cet article s'intéresse à la vie conjugale et familiale du lettré hanbalite bagdadien Ibn al-Ġawzī (m. 597/1201). Fondé sur des passages autobiographiques de ses œuvres (*Ṣayd al-ḥāṭir*, *Laftat al-kabad*, *Kitāb al-Muntaẓam*) ainsi que sur des sources biographiques variées, il retrace tout d'abord l'univers familial au sein duquel évoluait Ibn al-Ġawzī, orphelin de père tôt dévolu aux études, et lui-même père de famille nombreuse dont la descendance peut être suivie sur plusieurs générations. Des mariages stratégiquement choisis permirent à cet influent *wā'iz* de renforcer ses liens avec les milieux du pouvoir abbasside ainsi que sa position éminente dans le milieu hanbalite bagdadien. Dans un second temps, l'analyse se porte sur la théorie de la vie familiale formulée par Ibn al-Ġawzī dans le *Ṣayd al-ḥāṭir* et cherche à confronter conseils pratiques, principes éthiques et recommandations livrées par ce *ʿālim* avec les éléments connus par ailleurs de sa vie personnelle. Choix de l'épouse, recettes pour une vie conjugale harmonieuse, satisfaction sexuelle des époux, devoirs du père de famille et éducation des enfants sont notamment au cœur des réflexions du célèbre hanbalite de Bagdad, lui-même père d'au moins douze enfants.

**Mots-clés :** Famille – hanbalisme – Ibn al-Ġawzī – mariage – concubinage – esclaves domestiques – enfants – démographie historique – anthropologie historique.

\* Vanessa Van Renterghem, IFPO Beyrouth, Inalco Paris, [vanessa.vanrenterghem@gmail.com](mailto:vanessa.vanrenterghem@gmail.com)

## ♦ ABSTRACT

This article analyses the family life of the Hanbali scholar of Baghdad Ibn al-Ġawzī (d. 597/1201). Based on autobiographical material included in some of his works (*Ṣayd al-ḥāṭir*, *Laftat al-kabad*, *Kitāb al-Muntaẓam*) and on biographical sources, the study first considers Ibn al-Ġawzī's family. Having lost his father at a young age, the Hanbali master founded a family of many children, which destiny can be traced over several generations. Matrimonial strategies helped him to enforce his links with the 'Abbasid milieu and to strengthen his leading position in the Hanbali Baghdadi circles. The second part of the study focuses on the theory of family life as contained in Ibn al-Ġawzī's *Ṣayd al-ḥāṭir*. It aims to confront the practical advices, ethical principles and varied recommendations given by the famous Hanbali preacher with the known facets of his private life. Among the questions addressed by Ibn al-Ġawzī, himself the father of twelve children or more, appear the choice of the right wife, advices for an harmonious cohabitation, sexual satisfaction of both spouses, husband and father duties and children's education.

**Keywords:** Family – Hanbalism – Ibn al-Ġawzī – marriage – concubinage – domestic slaves – children – historical demography – historical anthropology.

\* \* \*

VIE conjugale et parentale, sentiments, sexualité : pour entrer dans l'intimité des familles du monde islamique médiéval, l'historien doit élargir l'horizon de ses sources habituelles. Chroniques et autres textes historiographiques ou même biographiques offrent rarement un point de vue personnel et ne s'intéressent que peu à la sphère des relations privées ; quant aux traités juridiques ou éthiques et aux textes légaux, plus nombreux à évoquer les relations familiales, plane sur eux le soupçon de la normativité prescriptive et théorique, déconnectée des pratiques et donc historiquement invérifiable. Il est cependant possible de fonder une analyse sur les témoignages et récits personnels que l'on trouve dans le corpus, plus abondant qu'on ne l'a longtemps cru, des textes autobiographiques arabes médiévaux<sup>1</sup>. Cependant, même ces textes n'offrent pas tous une plongée au cœur de la sphère privée. La plupart des autobiographies d'ulémas se focalisent sur l'éducation et la formation de leur auteur (le rôle des maîtres surpassant souvent celui des pères ou des autres membres de la famille proche dans l'orientation du futur *ʿālim*), sur sa carrière de savant et sur les étapes de sa vie publique à l'âge adulte. Les mariages et la descendance, mâle surtout, y sont parfois signalés en raison de leur importance dans les stratégies familiales de reproduction et d'ascension sociale, mais les confidences y restent rares et l'expression des sentiments aussi.

1. Les textes autobiographiques arabes de la période médiévale ont fait l'objet d'études renouvelées depuis les années 1990. Voir par exemple Kilpatrick, « Autobiography », et surtout Reynolds (dir.), *Interpreting the Self*.

On trouve cependant, dans certaines de ces autobiographies, des passages plus personnels, qui mettent en scène leurs auteurs dans les moments les plus privés de leur vie intime et reflètent leurs sentiments envers leurs proches. C'est le cas pour l'un des lettrés les plus prolixes du VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, le hanbalite bagdadien Ibn al-Ġawzī (m. 597/1201), polygraphe accompli qui laissa plusieurs centaines d'ouvrages touchant à de nombreux domaines du savoir, de la médecine au *wa'z* (sermon public) et de l'histoire à la littérature. Parmi cette œuvre abondante, au moins trois textes sont, entièrement ou partiellement, de nature autobiographique et retiendront ici notre attention. D'une part, de nombreux passages de sa monumentale Histoire universelle, le *Kitāb al-Muntaẓam fī ta'rīḥ al-mulūk wa-l-umam*, sont consacrés à sa carrière de *'ālim*, à ses rapports avec le milieu du pouvoir mais aussi à certains événements de sa vie familiale, comme les fiançailles et le mariage de sa fille. Ces événements couvrent le milieu de la vie d'Ibn al-Ġawzī, de l'âge de 30 ans à celui de 60 ans environ<sup>2</sup>. D'autre part, deux autres de ses ouvrages contiennent des éléments autobiographiques plus développés. Le premier, intitulé *Laftat al-kabad ilā naṣīḥat al-walad*, est un court traité d'admonestation écrit vers la fin de sa vie, adressé à l'un de ses fils qui n'avait pas suivi l'exemple paternel; Ibn al-Ġawzī y retrace son histoire familiale, son itinéraire et sa formation, avant de passer à une série de conseils et d'exhortations destinés au fils récalcitrant. Le second, beaucoup plus important en volume, est le *Ṣayd al-ḥāṭir*, ouvrage dans lequel l'auteur hanbalite note ses pensées les plus personnelles et les plus disparates, sans se soucier des répétitions ou des contradictions. Une place importante y est dévolue à sa vie conjugale et familiale, sujet lui tenant visiblement à cœur. Les informations livrées par ces passages parfois très personnels peuvent aussi être comparées aux détails concernant la vie d'Ibn al-Ġawzī contenus dans les abondantes notices biographiques qui lui sont consacrées<sup>3</sup>. Son petit-fils Sibṭ ibn al-Ġawzī (m. 654/1256), en particulier, offre des informations de première main sur son grand-père maternel dans sa chronique et obituaire, le *Mir'āt al-zamān fī ta'rīḥ al-a'yān*<sup>4</sup>.

Il devient ainsi possible, en croisant les données offertes par ces différentes sources, de retracer la morphologie de la cellule familiale au sein de laquelle vivait Ibn al-Ġawzī. Par ailleurs, le *Ṣayd al-ḥāṭir* regorge de considérations sur les questions conjugales (âge au mariage, choix et nombre des épouses, rôle des relations sexuelles, recettes pour une bonne entente conjugale...)

2. Voir les années 552-555/1157-1160 et 570-574/1174-1178 de la chronique (XVIII, p. 111-143 et 211-253). Les références complètes des sources utilisées sont présentées en bibliographie, en fin d'article.

3. Notamment dans les ouvrages hanbalites comme le *Dayl 'alā ṭabaqāt al-ḥanābila* d'Ibn Raġab (m. 795/1392; I, p. 399-433, notice n° 205). Voir aussi Ibn Ḥallikān (m. 681/1282), *Wafayāt al-a'yān* III, p. 140-142, notice n° 370; al-Dahabī (m. 748/1347), *Taḍkirat al-ḥuffāz, ṭabaqa* 17/2, IV, p. 1342-1347, notice n° 1098; Ibn al-Dimyāṭī, *al-Mustafād min ḍayl ta'rīḥ Baġdād* XXI, p. 116, notice n° 110; Ibn Kaṭīr (m. 774/1373), *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 706-711; Ibn al-Imād (m. 1089/1678), *Ṣaḍarāt al-ḍahab* VI, p. 537-540. Toutes ces sources ont été utilisées par Merlin Swartz pour reconstituer le parcours de vie d'Ibn al-Ġawzī: « Ibn al-Jawzī: A Biographical Sketch », 2002. Swartz y donne aussi une liste des études récentes sur la vie d'Ibn al-Ġawzī (p. 4, n. 6). Certaines des informations qu'il livre sur la famille d'Ibn al-Ġawzī sont cependant à corriger (voir ci-dessous). Sur la vie, la carrière et l'œuvre d'Ibn al-Ġawzī, voir également Hartmann, « Les ambivalences d'un sermonnaire hanbalite ».

4. Voir notamment l'évocation d'Ibn al-Ġawzī à la date de sa mort: *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 481-503.



et familiales (objectif de l'enfantement, éducation des enfants, amour filial, responsabilités matérielles du chef de famille...). À l'image d'une bonne partie de l'œuvre d'Ibn al-Ġawzī, et sans doute de sa personnalité, ces recommandations sont parfois contradictoires, mais semblent presque toujours inspirées par la situation personnelle, vécue, du célèbre savant hanbalite. Il est donc instructif d'utiliser ces textes afin de confronter la théorie et la pratique de l'équilibre conjugal et familial chez Ibn al-Ġawzī. Il est cependant difficile de se prononcer sur la valeur d'exemple des remarques que l'on peut formuler à son propos : son appréciation complexe et changeante de sa vie familiale laisse plutôt subodorer la singularité radicale du personnage. Il n'en reste pas moins que la vie privée d'Ibn al-Ġawzī s'inscrit, sans soupçon d'excentricité, dans le contexte social de son époque, et témoigne en cela de situations et de pratiques fort certainement partagées par ses contemporains. Seule l'analyse qu'en fait le lettré bagdadien lui reste sans aucun doute personnelle, sans qu'il soit possible de déterminer si de telles vues étaient ou non répandues.

### Morphologie d'une famille nombreuse

Dans ses différents écrits, Ibn al-Ġawzī évoque les principaux protagonistes de son entourage familial : sa famille paternelle, ses nombreux enfants et leurs conjoints, et, de façon plus évasive, son ou plutôt ses épouses. Il mentionne en tout une quinzaine de personnes, dont huit femmes, et quelques autres peuvent être identifiées grâce à des sources postérieures.

### Un orphelin de père, tôt dévoué aux études

L'histoire familiale d'Ibn al-Ġawzī, retracée par lui-même, est également bien connue de ses biographes. Issu d'une famille de commerçants d'objets en cuivre, parmi lesquels, de son propre aveu, personne n'avait jusque-là montré de véritable aptitude à l'étude<sup>5</sup>, Abū al-Faraġ 'Abd al-Raḥmān ibn al-Ġawzī naquit à Bagdad vers 510 ou 511/1116-1117<sup>6</sup>. Il perdit très tôt son père, Abū al-Ḥasan 'Alī, à l'âge de trois ans, et fut confié à sa mère et à sa tante paternelle (*'amma*)<sup>7</sup>. Cette tante prit en charge son éducation : ce fut elle qui porta le jeune Abū al-Faraġ auprès du *'ālim* Abū al-Faḍl ibn Nāṣir<sup>8</sup>. Ce dernier accepta de l'instruire en *ḥadīṭ* et sciences coraniques et resta son maître jusqu'à ce qu'il mourût, en 550/1155<sup>9</sup>. Dans ce récit, la tante

5. *Laftat al-kabad*, p. 58.

6. Sa date de naissance exacte est discutée par ses biographes, voir en particulier Ibn Raġab, *Dayl* I, p. 400.

7. Ibn Raġab, *Dayl* I, p. 400-401.

8. *Ibid.*, p. 401. Célèbre lettré bagdadien, Ibn Nāṣir avait commencé sa carrière en tant que šāfi'ite aš'arite avant de se rallier au *maḏhab* hanbalite. Voir ses biographies chez Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XVIII, p. 103-104, notice n° 4201; Ibn al-Aṭīr, *al-Kāmil* IX, p. 401; Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 225-226; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt al-a'yān* IV, p. 293-294, notice n° 624; Ibn al-Dim'yāṭī, *al-Mustafād min ḍayl ta'rīḥ Baġdād* XXI, p. 27, notice n° 30; Ibn Raġab, *Dayl* I, p. 225-229, notice n° 113; al-Ḍahabī, *Taḍkirat al-ḥuffāz, ṭabaqa* 16/1 IV, p. 1289-1292, notice n° 1079; Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 374-375; Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VI, p. 256-258.

9. Dans la notice qu'il consacre à Ibn al-Ġawzī, Ibn al-'Imād ajoute qu'Ibn Nāṣir était l'oncle maternel d'Ibn al-Ġawzī (*wa-huwa ḥāluhu*, *Šaḍarāt al-ḍahab* VI, p. 538). En dehors de cette précision, ce passage est

paternelle joue le rôle traditionnellement dévolu au père, celui de l'initiateur des études de l'enfant<sup>10</sup>. Pour autant, le nom de cette femme reste inconnu.

Les renseignements concernant la mère d'Ibn al-Ġawzī sont encore plus ténus, puisque la seule information que l'on possède est qu'elle était encore en vie lors de la mort de son époux et qu'elle partagea avec sa belle-sœur le soin d'élever l'enfant et, sans doute, ses deux frères<sup>11</sup>. Elle ne semble, par contre, avoir joué aucun rôle précis dans l'incitation aux études de son jeune fils ni de ses autres enfants. Cette veuve, sans doute encore assez jeune, se remaria, car certains biographes mentionnent l'existence d'une sœur utérine d'Ibn al-Ġawzī, Fāṭima Umm al-Bahā', qui transmet le *ḥadīth* et mourut à un âge avancé, en 605/1208<sup>12</sup>. Au vu de cette date, il est difficile de penser qu'elle était née avant Ibn al-Ġawzī. Son père, le second époux de la mère d'Ibn al-Ġawzī, était

calqué mot pour mot sur un extrait de la notice biographique d'Ibn al-Ġawzī chez Sibṭ ibn al-Ġawzī (*Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 481), également repris par Ibn Raġab (*Dayl I*, p. 401), et l'on peut donc penser qu'il s'agit d'un ajout d'Ibn al-ʿImād ou d'un copiste. Il est par ailleurs surprenant, si Ibn Nāṣir était véritablement l'oncle d'Ibn al-Ġawzī, qu'aucune des sources plus anciennes ne mentionne ce lien familial, et au premier titre Ibn al-Ġawzī et Sibṭ ibn al-Ġawzī eux-mêmes. Dans les nombreuses occasions où Ibn al-Ġawzī évoque Ibn Nāṣir, il le désigne sous le terme de *ṣayḥunā*, « mon maître », et n'évoque en aucun cas un quelconque lien de famille avec lui. Le *wāʿiz* hanbalite aurait pourtant certainement tiré gloire d'un lien de proximité familiale avec son maître bien-aimé; il semble donc qu'on ne puisse tenir pour acquis qu'Ibn Nāṣir ait été son oncle. Swartz reprend pourtant cette affirmation, sans citer de source à l'appui (« Ibn al-Jawzī: A Biographical Sketch », p. 6, et p. 9, n. 24). Il en déduit qu'Ibn al-Ġawzī était de triple ascendance: arabe par son père, turque et persane par sa mère, qui aurait donc été la sœur d'Ibn Nāṣir (p. 6-8). Il fait ainsi des membres connus de la famille d'Ibn Nāṣir (sa mère Rābi'a (m. 512/1119), sa tante maternelle Fāṭima (m. 534/1140) et son grand-père maternel Abū Ḥakīm ʿAbd Allāh b. Ibrāhīm al-Ḥabrī (m. 489/1096)), les ascendants d'Ibn al-Ġawzī par sa mère (voir l'arbre généalogique joint à son étude, p. 7). Swartz insiste sur la triple appartenance culturelle ainsi assignée au hanbalite bagdadien et sur les conséquences qu'elle put avoir sur lui et sur son œuvre, allant jusqu'à affirmer que « the most important religious and intellectual influences that shaped the young Ibn al-Jawzī where a legacy inherited from the mother's side of the family » (p. 8). Outre les critiques que l'on pourrait adresser à cette déclaration quelque peu essentialiste, une preuve supplémentaire du caractère spéculatif de ce rattachement familial peut être vue dans le fait qu'Ibn al-Ġawzī, qui consacre une notice biographique à chacun de ces trois personnages (par ordre de décès: Abū Ḥakīm: *al-Muntazam* XVII, p. 34, notice n° 3661; Rābi'a: XVII, p. 167, notice n° 3869; Fāṭima: XVIII, p. 7, notice n° 4064) et cite les deux femmes, ainsi qu'Ibn Nāṣir, dans sa *mašyāḥa*, ne mentionne aucun lien de famille avec eux. Enfin, faire des descendants d'Abū Ḥakīm al-Ḥabrī, tous transmetteurs de *ḥadīth*, des parents d'Ibn al-Ġawzī, est contradictoire avec l'affirmation de ce dernier qu'il fut le premier de son lignage à s'intéresser à la science. Il me semble donc nécessaire de réfuter l'idée d'une parenté entre Ibn Nāṣir et Ibn al-Ġawzī. L'arbre généalogique fourni en fin d'article tient compte de ce point.

10. Ibn al-Dimyāṭī, lui, attribue ce rôle à un certain Abū al-Barakāt, qui aurait été l'oncle (ʿamm) d'Ibn al-Ġawzī (*al-Mustafād* XXI, p. 116). Je n'ai pu identifier ce dernier personnage.

11. Ces derniers, ʿAbd Allāh et ʿAbd al-Rāziq, qui ne semblent pas avoir fait carrière comme lettrés, ne sont qu'incidemment mentionnés par Ibn Raġab, *Dayl I*, p. 400. D'après l'ordre de présentation des noms, il semblerait qu'Ibn al-Ġawzī ait été le cadet de sa fratrie. L'arbre généalogique dressé par Swartz attribue à Ibn al-Ġawzī quatre frères et une sœur, sans cependant citer ses sources (« Ibn al-Jawzī », p. 7).

12. Mentionnée sous le nom de Fāṭima bint al-Nāʿir ibn al-Ṭarīra *al-bazzāz*, Sitt al-Aʿadd (*sic.*; sans doute Sitt al-Aʿazz) par Sibṭ ibn al-Ġawzī (*Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 540), et sous celui de Fāṭima bint Abī al-Fāʿiz ʿAbd Allāh b. Aḥmad b. Ṭuwayr *al-bazzāz*, Umm al-Bahā', par al-Ḍahabī (*Taʾrīḥ al-islām* XLIII, p. 186, notice n° 260).

sans doute, tout comme le premier mari de celle-ci, issu d'un milieu commerçant, car il porte la *nisba* professionnelle d'*al-bazzāz* (« le vendeur d'étoffes ») et ne fait l'objet d'aucune notice dans les ouvrages de l'époque, ce qui laisse penser qu'il ne s'illustra ni dans le domaine des sciences ou de la littérature, ni dans la sphère politico-administrative ou militaire.

L'itinéraire de lettré d'Ibn al-Ğawzī est encore mieux connu que son entourage familial, et ressemble au parcours classique de l'apprenti *‘ālim*, tel qu'il nous est décrit par les biographies et autobiographies de l'époque<sup>13</sup>. Le jeune orphelin fut tôt incité à l'étude : d'après Ibn Rağab, ses premières séances d'audition du *ḥadīṭ* (*samā'a*) eurent lieu alors qu'il était âgé de cinq ou six ans<sup>14</sup>. Ibn al-Ğawzī recommande d'ailleurs dans le *Şayd al-ḥāṭir* d'enseigner Coran, *ḥadīṭ* et *fiqh* aux enfants de cinq à quinze ans, pour éviter la distraction qui accompagne l'arrivée de « l'âge nubile »<sup>15</sup>. Lui-même évoque dans le *Laftat al-kabad* son enfance dédiée à l'étude, et indique avoir fréquenté l'école coranique à l'âge de six ans et commencé l'étude du *ḥadīṭ* à sept ans<sup>16</sup>. Avec l'immodestie qui lui est coutumière, il trace son autoportrait sous les traits d'un jeune garçon déjà doté d'un esprit brillant, « dépassant celui de bien des hommes mûrs »<sup>17</sup>, ne s'attardant pas pour jouer dans les rues avec les enfants de son âge, et passant ses journées sur l'esplanade de la mosquée, à écouter le *ḥadīṭ* puis à le mettre par écrit une fois rentré chez lui. Tandis que les autres enfants se divertissaient le long du Tigre ou sur le pont, lui-même se plongeait dans la lecture et dans l'étude, au milieu des adultes<sup>18</sup>. Dans toute cette description, il n'est pas fait mention de ses frères ou sœurs, et le rôle principal est joué par son premier maître, Ibn Nāşir, figure quasi-paternelle comme c'est souvent le cas dans les autobiographies de savants de l'époque<sup>19</sup>. C'est en effet Ibn Nāşir qui conduisit le jeune Ibn al-Ğawzī auprès d'autres maîtres réputés pour qu'il en entendit le *ḥadīṭ* et d'autres sciences traditionnelles<sup>20</sup>, et qui alla jusqu'à changer son nom (*ism*) d'al-Mubārak en 'Abd al-Raḥmān<sup>21</sup>.

13. Sur les étapes de la formation d'Ibn al-Ğawzī en sciences traditionnelles et pour le détail de ses principaux maîtres, voir la synthèse dressée par Swartz, « Ibn al-Jawzī », p. 8-14.

14. Ibn Rağab, *Dayl I*, p. 401.

15. *Idā balağa*; *Şayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 172, p. 241; trad. Reig, § 104, p. 217.

16. *Laftat al-kabad*, p. 35-36.

17. *Yazīd 'alā 'aql al-şuyūḥ*. *Ibid.*, p. 36.

18. *Ibid.*

19. Comparer par exemple avec l'autobiographie du lettré 'Abd al-Laṭīf al-Bağdādī (m. 629/1231), qui, au contraire d'Ibn al-Ğawzī, insiste sur les difficultés qu'il éprouvait, très jeune enfant, à se consacrer à l'étude. Son récit autobiographique est inséré dans le dictionnaire des médecins dû à Ibn Abi Uşaybi'a (m. 668/1270), '*Uyūn al-anbā'*, p. 683-686, trad. F. Micheau dans *L'Orient au temps des Croisades*, p. 280-286. Sur la récurrence du motif de l'échec et des difficultés d'apprentissage enfantines dans les autobiographies arabes médiévales, voir Reynolds, *Interpreting the Self*, p. 83-88. Ibn al-Ğawzī, lui, se démarque nettement de cette tradition en insistant au contraire sur ses succès.

20. Ce détail est livré par Ibn al-Ğawzī lui-même dans sa *maşyaḥa*, citée par Ibn Rağab, *Dayl I*, p. 401.

21. Ibn al-Ğawzī, cité par Ibn Rağab, précise qu'Ibn Nāşir lui attribua un *ism* ainsi qu'à ses deux frères, qu'il nomma 'Abd Allāh et 'Abd al-Rāziq, alors que jusque-là, on ne les désignait que par leur *kunya*; d'après Ibn al-Qaṭī'i, cité au même endroit, Ibn al-Ğawzī aurait porté le *ism* d'al-Mubārak jusqu'à l'âge d'environ neuf ans, en 520/1126 (Ibn Rağab, *Dayl I*, p. 400). On ne connaît pas la motivation de ce changement de nom, mais on peut en noter la portée symbolique, le *ism* étant, si l'on en croit Jacqueline Sublet, l'élément le

## Un père de famille nombreuse

Une fois adulte, Ibn al-Ġawzī mena une carrière brillante et écrivit de nombreux ouvrages<sup>22</sup>. Il fonda également une famille nombreuse, sur laquelle des fragments de son œuvre et des biographies qui lui sont consacrées nous renseignent. Il indique dans le *Laftat* avoir « obtenu de Dieu » dix enfants, cinq filles et cinq garçons, dont six moururent de son vivant<sup>23</sup> ; à l'époque de rédaction de cette épître, ne restaient en vie que trois filles et un unique garçon, Abū al-Qāsim 'Alī, à qui l'opuscule était destiné afin de le remettre dans le « droit chemin » de l'étude et de la piété<sup>24</sup>. Un garçon et une fille supplémentaires naquirent après l'époque de rédaction du *Laftat*, alors qu'Ibn al-Ġawzī était âgé d'environ 70 ans<sup>25</sup>, ce qui porte à au moins douze le nombre total de ses enfants. On connaît le nom de chacune de ses filles, mais pas leur ordre de naissance. L'aînée était nommée Sitt al-'Ulamā' *al-kubrā* (« l'aînée »), les suivantes Rābī'a (nom porté par la mère de son *ṣayḥ* bien aimé, Ibn Nāṣir), Šaraf al-Nisā', Zaynab, Ġawhar et Sitt al-'Ulamā' *al-ṣuġrā* (« la benjamine »)<sup>26</sup>. En dehors de leur destin matrimonial, on ne connaît pas grand chose de leur vie, mais Sibṭ ibn al-Ġawzī précise que son grand-père eut soin que toutes ses filles reçoivent un enseignement en *ḥadīth*<sup>27</sup>.

Le nom de ses trois fils morts en bas âge n'est pas précisé dans les sources, mais on connaît le nom et la carrière des trois qui survécurent<sup>28</sup>. L'aîné, Abū Bakr 'Abd al-'Azīz, suivit des études de *fiqh* hanbalite et étudia auprès des maîtres de son père. Comme celui-ci, il prêchait le *wa'z*. Il mourut tôt mais déjà adulte, alors que son père n'était âgé que de 43 ans, en 554/1159 ; son neveu Sibṭ ibn al-Ġawzī affirme qu'il fut empoisonné à Mossoul par la famille des Šahrazūrī<sup>29</sup>, jalouse de son succès. Le deuxième fils, Abū al-Qāsim 'Alī, futur destinataire du *Laftat al-kabad*, avait été poussé par son père à entendre le *ḥadīth*, mais ne montra aucune inclination pour les études. Copiste de condition modeste, il s'illustra en dérobant les livres de son père pour les revendre à

plus intime du groupe onomastique arabe (*Le voile du nom*). Annemarie Schimmel suppose qu'un événement malheureux dans l'histoire de la famille pouvait conduire à modifier le *ism* d'un enfant (*Islamic Names*, p. 72). Ce pourrait être le cas ici, le *ism* al-Mubārak (« le béni ») ayant pu être considéré comme ironique ou de mauvais augure, porté par un orphelin.

22. Sur ces aspects, voir Swartz, « Ibn al-Jawzī », p. 16-23.

23. Voir l'arbre généalogique de la famille d'Ibn al-Ġawzī, en fin d'article.

24. *Laftat al-kabad*, p. 21.

25. Il s'agit de 70 années du calendrier hégirien, donc lunaires, correspondant à environ 67 années du calendrier solaire.

26. Le nom Sitt al-'Ulamā' peut être traduit par « Maîtresse des savants », Šaraf al-Nisā' signifie « Honneur des femmes » et Ġawhar « Joyau ». Zaynab était le prénom de deux des femmes et de l'une des filles de Muḥammad.

27. *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 503.

28. Sauf précision contraire, les renseignements sur les fils d'Ibn al-Ġawzī sont tirés d'un passage intitulé « Les enfants de mon grand-père » chez Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 502-503.

29. Sur ce lignage de juristes et cadis šāfi'ites du VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, voir Ben Abdeselem, « al-Šahrazūrī », p. 219.

bas prix, ce qui lui valut la disgrâce paternelle<sup>30</sup>. Il devait être né peu de temps avant le décès de son frère aîné, car Sibṭ ibn al-Ġawzī précise qu'il mourut en 630/1232, âgé de 80 ans<sup>31</sup>.

Enfin, le troisième fils survivant d'Ibn al-Ġawzī portait pour nom Abū Muḥammad Yūsuf<sup>32</sup>; il naquit en 580/1185, alors que son père allait bientôt devenir septuagénaire. Il dut faire la joie de celui-ci en suivant la carrière de lettré qu'il avait rêvée pour ses fils : ayant suivi une solide formation en sciences religieuses et juridiques, comprenant l'étude du Coran, du *ḥadīṭ* et du *fiqh* hanbalite (*uṣūl* et *ḥilāf*), il enseignait ces dernières matières, pratiquait la discussion juridique (*munāẓara*), rendait des fatwas, et fut rapidement certifié comme témoin instrumentaire du droit musulman (*šāhid*)<sup>33</sup>. Il prêchait aussi le *wa'z*, et reçut de ses contemporains le surnom honorifique de Muḥyī al-Dīn (« Revivificateur de la religion »). Ses biographes précisent qu'Ibn al-Ġawzī, pourtant déjà âgé à sa naissance, s'occupa en personne de son instruction, lui faisant entendre le *ḥadīṭ* et l'entraînant lui-même au *wa'z*<sup>34</sup>. Ayant grandi, à l'âge de 15 ans, Abū Muḥammad Yūsuf obtint l'aide de Zumurrud Ḥātūn, la mère du calife abbasside al-Nāṣir. Elle intercédait auprès de son fils afin d'obtenir la libération d'Ibn al-Ġawzī qui, tombé en disgrâce, avait été exilé de Bagdad et assigné à résidence à Wāsiṭ quelques années plus tôt<sup>35</sup>. Ibn al-Ġawzī mourut en 597/1201, deux ans après son retour à Bagdad. Muḥyī al-Dīn n'avait alors que 17 ans, et continua à jouir de la protection de Zumurrud Ḥātūn, qui l'installa comme *wā'iẓ* dans la *turba* qu'elle s'était fait construire sur la rive occidentale de Bagdad, et où avait prêché son père avant lui, à son retour en grâce<sup>36</sup>.

Muḥyī al-Dīn effectua par la suite une brillante carrière dans les milieux abbassides : il fut successivement *muḥtasib* des deux rives de Bagdad à l'âge de 23 ans<sup>37</sup>, inspecteur des *waqf*-s (*nāẓir al-awqāf*)<sup>38</sup>, envoyé du calife auprès des princes ayyoubides et, à la fin de sa carrière, chambellan (*ustād al-dār*) d'al-Musta'ṣim, le dernier calife abbasside de Bagdad<sup>39</sup>. Malgré quelques années de disgrâce<sup>40</sup>, il s'enrichit considérablement et put fonder une madrasa

30. Voir entre autres Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 710.

31. Voir l'obituaire qu'il lui consacre dans le *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 678-679.

32. Sur ce personnage, voir Ibn Ḥallikān, *Wafayāt al-a'yān* III, p. 142; al-Yūnīnī, *Ḍayl Mir'āt al-zamān* I, p. 332-340; Ibn Rağab, *Ḍayl* II, p. 258-261, notice n° 365; Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 710, et Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VII, p. 494-496. La source principale d'Ibn Rağab et d'Ibn Ḥallikān est Ibn al-Sā'ī (m. 674/1275), dont l'œuvre est malheureusement perdue.

33. Ibn Rağab, *Ḍayl* II, p. 258.

34. *Ibid.*, p. 259, et Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VII, p. 495.

35. Ibn Rağab, *Ḍayl* I, p. 427; al-Ḍahabī, *Taḍkirat al-ḥuffāz* IV, p. 1346. La disgrâce et l'exil d'Ibn al-Ġawzī, présentés par ses biographes comme une « mise à l'épreuve » (*miḥna*), durèrent de 590/1194 à 595/1198. Sur le détail de cet épisode et sur la fin de la vie d'Ibn al-Ġawzī, voir Swartz, « Ibn al-Jawzī », p. 23-27.

36. Ibn Rağab, *Ḍayl* II, p. 259, et Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VII, p. 495.

37. Al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 334, et Ibn Rağab, *Ḍayl* II, p. 258-259.

38. Ibn Rağab, *Ḍayl* II, p. 258.

39. Al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 333; Ibn Rağab, *Ḍayl* II, p. 258-259; Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VII, p. 494.

40. De 609/1212 à 615/1218; voir Ibn Rağab, *Ḍayl* II, p. 258, et Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 592.

hanbalite à Damas<sup>41</sup>, une autre à Bagdad (qui resta cependant inachevée) ainsi qu'un lieu d'étude du Coran (*dār Qur'ān*) jouxtant son futur tombeau (*madfan*), dans le quartier d'al-Ḥarbiyya, sur la rive occidentale<sup>42</sup>. Il enseignait également le droit hanbalite à la prestigieuse madrasa Mustanşiriyya<sup>43</sup>. Ses biographes précisent qu'il mourut en martyr en même temps que ses trois fils, de l'épée des Mongols infidèles, lors de la prise de Bagdad par les troupes d'Hülegü, en 656/1258<sup>44</sup>. Il est difficile de savoir ce que serait devenue la famille d'Ibn al-Ġawzī sans la fin brutale qui fut donnée à sa branche bagdadienne par la conquête mongole, mais le fait que l'on puisse suivre sur trois générations la carrière de ses descendants prouve le succès du lignage de lettrés et hauts dignitaires engendré par le *ʿālim* hanbalite.

### *Épouse, concubine et domestiques*

Malgré son intérêt certain pour les questions conjugales, Ibn al-Ġawzī donne très peu de renseignements sur les femmes qui lui offrirent cette abondante progéniture. Il est cependant possible de comprendre que ses nombreux enfants étaient issus d'au moins deux femmes : une épouse légitime et une esclave-concubine.

Qu'il ait fallu au moins deux mères à ces enfants nés à un très grand intervalle de temps, c'est une évidence. Le fils aîné d'Ibn al-Ġawzī, Abū Bakr ʿAbd al-ʿAzīz, mourut adulte en 554/1159, alors que son père n'était qu'un jeune quadragénaire. Au vu de ses activités de *wāʿiẓ* et *faqīh*, et de son départ pour Mossoul, on peut déduire qu'il avait plus de 20 ans et qu'Ibn al-Ġawzī avait donc une vingtaine d'années à sa naissance. Il en avait près de 70 lorsque naquit son dernier fils, Abū Muḥammad Yūsuf, en 580/1184, ce qui implique déjà l'existence de plusieurs mères. De plus, Ibn al-Ġawzī évoque très brièvement son (ou sa première) épouse légitime (*zawġa*), avec qui il accomplit le pèlerinage à La Mecque, en compagnie de leurs enfants (*al-atfāl*), en 541/1147<sup>45</sup>. Il ne précise malheureusement pas combien d'enfants lui étaient déjà nés, alors qu'il avait lui-même à peine trente ans ; mais si l'on en croit la forme plurielle, plusieurs (au moins trois ?) étaient déjà en âge d'accompagner leurs parents pour ce long voyage.

41. La madrasa al-Ġawziyya, située dans Damas *intra-muros*, signalée par Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 710, et par Ibn al-ʿImād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VII, p. 495. Ibn Qayyim al-Ġawziyya (m. 751/1350), célèbre disciple d'Ibn Taymiyya, était le fils du directeur (*qayyim*) de cette madrasa.

42. Ibn Raġab, *Dayl* II, p. 259.

43. Ibn Ḥallikān, *Wafayāt al-a'yān* III, p. 142, et Ibn Raġab, *Dayl* II, p. 259.

44. Ibn Raġab, *Dayl* II, p. 259 ; Ibn al-ʿImād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VII, p. 495. Les biographes de Muḥyī al-Dīn Yūsuf livrent quelques informations sur ses trois fils, qui moururent en même temps que lui, et qui tous trois avaient enseigné le *fiqh* hanbalite (al-Yūnīnī, *Dayl* I, p. 340-341 ; Ibn Raġab, *Dayl* II, p. 261-262 ; Ibn al-ʿImād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VII, p. 495). L'aîné, Ġamāl al-Dīn Abū al-Faraġ ʿAbd al-Raḥmān, était *wāʿiẓ* et *muḥtasib* comme son père et avait enseigné à la Mustanşiriyya ; il mourut à plus de 50 ans. Le cadet, Šaraf al-Dīn ʿAbd Allāh, fut également *muḥtasib* de Bagdad ; lorsqu'il abandonna cette fonction, il fut remplacé par son jeune frère Tāġ al-Dīn ʿAbd al-Karīm, qui mourut alors qu'il n'avait pas encore vingt ans. Šaraf al-Dīn avait été envoyé par le calife al-Mustaʿsim comme émissaire auprès de Hülegü lors de la marche de ce dernier sur Bagdad.

45. Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XVIII, p. 50.

La mère de son dernier fils Abū Muḥammad Yūsuf, elle, était, du témoignage de Sibṭ ibn al-Ġawzī, une *umm walad* ou « mère d'enfant », à savoir une esclave-concubine susceptible d'être affranchie à la mort de son maître en raison de la naissance de ce fils<sup>46</sup>. Sibṭ indique même son nom : Ḥātūn bint 'Abd Allāh. Le bref *nasab* confirme son caractère d'esclave (ou d'ancienne esclave) sans doute convertie à l'islam, et le *ism* Ḥātūn peut (sans aucune certitude) la laisser penser d'origine turque<sup>47</sup>. Sibṭ précise que son grand-père éprouvait une vive attirance pour elle, et qu'elle mourut un jour et une nuit exactement après le décès de son maître. Il ajoute que tout l'entourage de sa famille en fut fortement étonné, au point de considérer son décès comme un effet des *karāmāt* d'Ibn al-Ġawzī, car elle se trouvait en très bonne santé, ce qui peut laisser penser qu'elle était beaucoup plus jeune que lui.

Dans la très sérieuse notice biographique consacrée à Ibn al-Ġawzī par le hanbalite Ibn Raġab, celui-ci recopie une citation de son disciple 'Abd al-Laṭīf al-Baġdādī indiquant qu'il était difficile de séparer l'illustre hanbalite d'une « belle esclave-concubine » (*ġāriya ḥusnā*)<sup>48</sup>. Sibṭ ibn al-Ġawzī, de son côté, précise qu'il était « plein de désir » (*muġrā bihā*)<sup>49</sup> pour la concubine qui lui donna ses derniers enfants. Malgré ces détails, aucune indication précise, dans les sources, ne permet de savoir si Ibn al-Ġawzī possédait plus d'une concubine. On ne sait pas non plus si d'autres enfants d'Ibn al-Ġawzī, en particulier sa dernière fille, Sitt al-'Ulamā' al-ṣuġrā, étaient eux aussi issus de Ḥātūn bint 'Abd Allāh, de même que l'on ignore si d'autres épouses ou concubines furent les mères de quelques-uns de ses autres enfants. Si c'est fort probable, en raison notamment de la longue période de fertilité d'Ibn al-Ġawzī (un demi-siècle environ), il est cependant impossible d'en acquérir la certitude au vu du peu de détails que les textes offrent sur ses femmes. Tout au plus peut-on déduire du silence des sources qu'aucune de ses épouses ne fut versée en sciences traditionnelles, car une femme lettrée aurait sans doute fait l'objet d'une notice dans les dictionnaires biographiques de l'époque<sup>50</sup>.

Il est particulièrement difficile de comprendre si Ibn al-Ġawzī eut plusieurs épouses et/ou concubines de façon contemporaine ; tout au plus peut-on noter la récurrence, dans un texte à forte résonance autobiographique comme le *Ṣayd al-ḥāṭir*, des interrogations et des conseils concernant la gestion par un époux des situations de polygamie.

On ne sait rien non plus, en dehors de cette concubine qui accompagna les vieux jours d'Ibn al-Ġawzī, des éventuels domestiques qui auraient pu vivre à son foyer. Tout au plus comprend-on que le savant hanbalite, à l'instar sans doute de la plupart de ses semblables, n'était pas familier des tâches domestiques, puisque ses biographes soulignent avec indignation que, lorsqu'il fut assigné à résidence à Wāsiṭ pendant les cinq années que dura sa disgrâce

46. Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 501.

47. Le terme *ḥātūn*, d'origine sogdienne, était porté comme titre par les femmes des familles régnantes turques, et notamment par les princesses seldjoukides (Boyle, « *Khātūn* », p. 1133).

48. Ibn Raġab, *Dayl I*, p. 412, et al-Dahabī, *Tadkīrat al-ḥuffāz*, t. 4, p. 1347.

49. *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 501.

50. Comme c'est le cas d'une douzaine de femmes bagdadiennes décédées au cours du VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle et mentionnées par les sources biographiques arabes, et au premier titre par Ibn al-Ġawzī lui-même, pour leurs connaissances en *ḥadīṭ* ou, plus rarement, en sciences coraniques.

politique, ce vieil homme âgé de plus de 80 ans devait s'occuper lui-même de sa lessive, de sa cuisine et même de tirer l'eau du puits<sup>51</sup>. Cependant, rien n'indique si en temps ordinaire ces tâches étaient assumées par son ou ses épouses ou concubines ou si le foyer disposait de serviteurs, qu'ils soient de condition libre ou esclaves. Ce dernier cas est cependant le plus probable, dans le cadre du foyer relativement aisé d'Ibn al-Ġawzī. Ce dernier donne d'ailleurs dans le *Ṣayd al-ḥāṭir* des conseils sur le choix des esclaves<sup>52</sup> et y évoque ses serviteurs (*ḥādīm*, pl. *ḥādām*) aux côtés de ses fils et de ses disciples<sup>53</sup>.

Il reste en définitive difficile de se faire une idée du nombre de personnes, membres de la famille et domestiques, résidant au foyer d'Ibn al-Ġawzī. On ignore, notamment, si les enfants adultes continuaient à vivre sous le toit de leurs parents jusqu'à leur mariage : c'était très certainement le cas des filles, mais pas nécessairement celui des garçons qui pouvaient poursuivre leurs études en madrasa ou les compléter par des voyages dans d'autres villes. Au final, rien ne nous indique combien de personnes, adultes, vieillards ou enfants, hommes ou femmes, membres de la famille ou domestiques, libres ou esclaves, partageaient l'espace de vie du lettré hanbalite.

### ***Alliances matrimoniales et stratégie sociale : gendres, belles-filles et beaux-frères***

Au-delà de la famille proche peuplant la sphère domestique, il faut, pour donner une vision complète de l'étendue des relations nouées par Ibn al-Ġawzī à travers sa descendance, reconstituer le réseau d'alliances stratégiques dessiné par les mariages de ses fils et de ses filles<sup>54</sup>. Le *wā'iz* bagdadien choisissait visiblement avec soin les familles auxquelles ses propres rejetons seraient alliés, afin de renforcer sa position personnelle au sein de deux milieux différents : celui des ulémas hanbalites, d'une part, et celui des dignitaires politiques favorables à son *madḥab*, d'autre part.

Grâce aux passages autobiographiques de ses œuvres, et grâce également aux informations apportées par son petit-fils Sibṭ ibn al-Ġawzī, on connaît cinq des conjoints des six enfants d'Ibn al-Ġawzī ayant dépassé la puberté (deux garçons et quatre filles). Sa fille aînée, Sitt al-'Ulamā' *al-kubrā*, épousa un riche *faqīh* hanbalite, Abū al-'Abbās ibn Bakrūs al-Ḥamāmī<sup>55</sup>, qui était le voisin d'Ibn al-Ġawzī dans son quartier de Darb al-Qayyār, sur la rive orientale de Bagdad. La date de cette union n'est pas connue, mais les sources notent l'opulence du mari, suffisamment aisé pour avoir été le fondateur d'une madrasa hanbalite et d'un oratoire (*masġid*) dans ce même quartier. On ne sait pas grand chose de plus de ce *'ālim* bagdadien versé

51. Ibn Raġab, *Dayl* I, p. 426-27 ; al-Dahabī, *Taḍkirat al-ḥuffāz* IV, p. 1346.

52. « Les esclaves jeunes sont les meilleurs, – il en est de même des épouses d'ailleurs – car ils ont ainsi le temps de s'habituer au caractère de l'acquéreur » (*Ṣayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 172, p. 241 ; trad. Reig, § 104, p. 216).

53. *Ibid.*, éd. arabe, § 241, p. 333 ; trad. Reig, § 137, p. 257.

54. Voir l'arbre généalogique joint.

55. Sur ce *faqīh* qui mourut en 573/1177, voir Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XVIII, p. 243, notice n° 4319 ; Ibn Raġab, *Dayl* I, p. 338, notice n° 158 ; Ibn al-'Imād, *Ṣaḍarāt al-ḍahab* VI, p. 406 ; Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 344.



en *fiqh*, en Coran et en *ḥadīṭ*, si ce n'est qu'il avait huit à neuf ans de plus qu'Ibn al-Ğawzī et que tous deux, ainsi que le frère cadet d'Abū al-'Abbās, avaient étudié le droit hanbalite auprès d'Abū Bakr al-Dīnawarī<sup>56</sup>. Il était donc nettement plus âgé que sa femme (et cela, malgré les recommandations répétées données par Ibn al-Ğawzī dans le *Ṣayd al-ḥāṭir* de ne pas marier un homme âgé à une jeune femme<sup>57</sup>), et il s'agit fort évidemment d'un mariage arrangé par le père de Sitt al-'Ulamā' afin de s'allier à l'un des puissants hanbalites de son voisinage, qui plus est sans doute anciennement compagnon d'études<sup>58</sup>. Il s'agit là d'une alliance de proximité, à la fois communautaire (par l'appartenance au *madhhab* hanbalite) et géographique (par la résidence dans le même petit quartier de la rive orientale de Bagdad), autant que d'intérêt.

Toujours dans le même milieu, une autre des filles d'Ibn al-Ğawzī (on ignore laquelle) épousa un récitateur du Coran (*muqri'*) hanbalite nommé 'Abd al-Wahhāb ibn al-'Iyabī<sup>59</sup>. Né vers 543/1148, il n'était pas de la génération d'Ibn al-Ğawzī et avait étudié le Coran, le *ḥadīṭ* et le droit hanbalite (*uṣūl* et *ḥilāf*) auprès des plus grands maîtres bagdadiens de son époque, dont certains avaient également eu son futur beau-père comme disciple. Ibn al-'Iyabī avait des connaissances en *wa'z*. S'il n'enseignait pas en madrasa, il dirigeait la prière en tant qu'imam à l'oratoire (*maṣḡid*) du marché des boulangers (*sūq al-ḥabbāzīn*), sur la rive orientale. Il avait été nommé à ce poste par le calife al-Mustaḏī' lui-même, qui avait commandité la construction de ce grand *maṣḡid* en 573/1177 et demandé à Ibn al-Ğawzī d'y tenir une séance nocturne pour en célébrer l'ouverture<sup>60</sup>. Lorsqu'Ibn al-'Iyabī mourut, son beau-frère Muḥyī al-Dīn Yūsuf, fils d'Ibn al-Ğawzī, dirigea la prière funéraire qui eut lieu dans sa propre madrasa. Ibn al-'Iyabī était pauvre, et partageait avec son beau-père un goût pour l'ascétisme ; il dut visiblement son ascension auprès du calife abbaside à la renommée d'Ibn al-Ğawzī. Son alliance avec la famille de ce dernier n'en était pas moins fondée sur l'appartenance au même *madhhab* et, sans doute, sur sa réputation de lettré.

Les autres alliances connues des enfants d'Ibn al-Ğawzī se firent, de façon plus ou moins directe, avec la famille de l'influent vizir pro-hanbalite Ibn Hubayra. Ce personnage<sup>61</sup>, plus âgé qu'Ibn al-Ğawzī d'une dizaine d'années, avait étudié les sciences traditionnelles (Coran et *ḥadīṭ*), le *fiqh* hanbalite et plusieurs matières littéraires (grammaire, *adab*, histoire et poésie) ; Ibn al-Ğawzī et lui avaient en commun plusieurs maîtres. Ibn Hubayra était également l'auteur de plusieurs traités,

56. *Faqīh* hanbalite bagdadien mort en 532/1138 ; voir Ibn al-Ğawzī, *al-Muntaẓam* XVII, p. 328-329, notice n° 4030 ; Ibn Rağab, *Ḍayl* I, p. 190-191, notice n° 89 ; Ibn al-Aṭīr, *al-Kāmil* IX, p. 308 ; Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 316-317 ; Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VI, p. 162-163.

57. Voir par exemple Ibn al-Ğawzī, *Ṣayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 235, p. 324 et § 244, p. 336 ; trad. Reig, § 133, p. 250 et § 139, p. 260 ; éd. arabe, § 368, p. 491 (paragraphe ne figurant pas dans la traduction de D. Reig).

58. Si l'on sait que les deux lettrés avaient étudié avec le même maître, on ignore s'ils le firent de façon contemporaine.

59. Décédé en 612/1216. Voir Ibn al-Nağğār (qui fut son disciple), *Ḍayl ta'rīḥ Bağdād* XVI, p. 329-331, notice n° 199 ; Ibn Rağab, *Ḍayl* II, p. 88-89, notice n° 250 ; Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VII, p. 95.

60. Ibn al-Ğawzī, *al-Muntaẓam* XVIII, p. 239.

61. Sur lequel voir notamment Ibn al-Ğawzī, *al-Muntaẓam* XVIII, p. 166-170, notice n° 4257 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt al-a'yān* VI, p. 230-244, notice n° 807 ; Sibṭ ibn al-Ğawzī, *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 255-262 ; Ibn al-Dim'yāṭī, *al-Mustafād* XXI, p. 197, notice n° 202 ; Ibn Rağab, *Ḍayl* I, p. 251-289, notice n° 131 ; Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 415-417 ; Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VI, p. 319-327.

dont un imposant commentaire des recueils de *ḥadīṭ*-s d'al-Buḥārī et de Muslim. Parmi les nombreux disciples qui en entendirent le *ḥadīṭ*, on retrouve Ibn al-Ġawzī lui-même. Outre son itinéraire de lettré, il fit carrière dans les *dīwān*-s califaux où il occupa plusieurs postes, dont ceux de chargé du Trésor public (*mušrif al-maḥzan*) et de secrétaire du bureau de supervision des services califaux (*kātib dīwān al-zimām*). En 544/1149, le calife al-Muqtafī le nomma vizir, poste qu'il conserva sous son successeur al-Mustanġid, jusqu'à son propre décès en 560/1165. Durant son vizirat, il se montra très favorable aux hanbalites en général et à Ibn al-Ġawzī en particulier, et fonda à Bāb al-Baṣra, sur la rive occidentale, une madrasa dédiée au *madhhab* d'Aḥmad ibn Ḥanbal. Ayant souffert de la pauvreté au début de sa carrière, il s'était par la suite considérablement enrichi au service du calife, et ses biographes soulignent à l'envi la libéralité de ses aumônes<sup>62</sup>.

Ibn al-Ġawzī, qui entretenait déjà avec ce puissant personnage des liens intellectuels, puisqu'il fréquentait régulièrement le cercle d'études (*maġlis*) du vizir<sup>63</sup>, fit épouser la fille de ce dernier à son fils rétif aux sciences, Abū al-Qāsim 'Alī, qui était alors âgé d'une vingtaine d'années et occupait la modeste position de copiste. Le mariage eut lieu en rabī' II 571/octobre 1175, au sein des palais califaux, en présence de hauts dignitaires parmi lesquels le *qāḍī al-quḍāt*, le *naqīb al-nuqabā'* et d'autres notables bagdadiens<sup>64</sup>; il représentait pour Abū al-Qāsim une importante ascension sociale, rendue possible par le prestige intellectuel de son père. Le même jour, sa sœur Rābi'a se fiançait à un dénommé Abū al-Faṭḥ ibn al-Rašīd al-Ṭabarī<sup>65</sup>; le mariage à proprement parler eut lieu quelques mois plus tard, en muḥarram 572/juillet 1176<sup>66</sup>. La jeune fille avait été richement dotée par la concubine du calife al-Mustaḍī, Banafšā (« violette », en persan)<sup>67</sup>, qui fut à de nombreuses reprises mécène de son père, à qui elle avait, deux ans plus tôt, confié la direction de la madrasa hanbalite dont elle était la fondatrice<sup>68</sup>. Le mariage eut lieu dans le palais de la concubine, à Darb al-Dawābb, sur la rive orientale de Bagdad. Abū al-Faṭḥ al-Ṭabarī devait mourir peu de temps après, et Ibn al-Ġawzī remaria alors sa fille à l'un des mamelouks turcs affranchis d'Ibn Hubayra, du nom de Ḥusām al-Dīn Kizuġli (du turc Kızıoġlu, « fils d'une femme »)<sup>69</sup>.

62. Par exemple : en ramadan 552/1157, le vizir offrit aux pauvres pour 3000 dinars de plats d'*iftār*, surpassant largement les offrandes de ses prédécesseurs (Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XVIII, p. 119); l'année suivante, il dépensa 5000 dinars en aumônes dans l'espoir de guérir de la maladie qui l'avait frappé (*ibid.* XVIII, p. 125).

63. Plus encore, si l'on en croit Ibn al-Ġawzī lui-même, Ibn Hubayra instaura à son propre domicile un *maġlis* hebdomadaire dédié au célèbre hanbalite, après que celui-ci lui eut expliqué un *ḥadīṭ* qu'il ne comprenait pas. Le vizir, précise orgueilleusement Ibn al-Ġawzī, assistait en personne à ce *maġlis*, qu'il avait également ouvert au grand public (*al-Muntaẓam* XVIII, p. 168).

64. *Ibid.* XVIII, p. 219.

65. Je n'ai pu identifier ce personnage dans les dictionnaires biographiques de l'époque.

66. Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XVIII, p. 226.

67. Quelques notices sont dédiées à cette *ġāriya* du calife qui mourut en 598/1201; la plus détaillée est celle d'Ibn al-Sā'ī, *Nisā' al-ḥulafā'*, p. 111-115. Voir aussi Ibn al-Aṭīr, *al-Kāmil* X, p. 280; Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 510-511, et Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 719-720. Ces notices peuvent être complétées par les passages qu'Ibn al-Ġawzī lui consacre dans sa chronique, aux années 570-573/1174-1178 (XVIII, voir en particulier les p. 214, 220 et 238).

68. Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XVIII, p. 214 et 220.

69. Le remariage de Rābi'a est évoqué par son fils Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 332, et par le biographe de ce dernier, al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 39-40.

Ibn al-Ğawzī reste discret sur la qualité d'ancien mamelouk du second époux de sa fille, tout comme sur son ascendance turque<sup>70</sup>. Avait-il accepté de gâité de cœur cette union ? Si l'on en croit al-Yūnīnī (m. 726/1326), Kızıoğlu était particulièrement proche d'Ibn Hubayra, qui le considérait comme son fils<sup>71</sup> et l'avait affranchi. Lorsque Rābi'a perdit son mari, le vizir demanda à Ibn al-Ğawzī qu'elle prenne son ancien mamelouk pour époux, et le célèbre hanbalite (dont le fils, rappelons-le, avait épousé une fille du vizir, mécène et protecteur de son *maḏhab*) ne put refuser<sup>72</sup>. Il est difficile de savoir si la réticence du savant bagdadien envers son gendre était de nature sociale, ethnique, ou encore découlait du fait que Kızıoğlu n'avait rien d'un lettré. Il n'en reste pas moins que le mariage fut célébré ; si l'on n'en connaît pas la date, on en connaît le fruit, puisque de cette union devait naître vers 581/1185 le plus célèbre descendant du savant hanbalite, son petit-fils Šams al-Dīn Abū al-Muḏaffar Yūsuf, plus connu sous le nom de Sibṭ ibn al-Ğawzī<sup>73</sup>. L'enfant avait à quelques mois près l'âge de son benjamin Muḥyī al-Dīn Yūsuf ; lorsqu'il fut en âge d'étudier, Ibn al-Ğawzī le prit en charge et lui fit entendre le *ḥadīth* comme il l'avait fait pour ses fils et ses filles<sup>74</sup>. Il lui fit également étudier le *fiqh* hanbalite et, par la suite, Sibṭ devint un *wā'iẓ* aussi renommé que son grand-père. Celui-ci était entre-temps décédé en 597/1201, et quelques années après sa mort, Sibṭ se fixa à Damas où il embrassa, sur les instances du souverain ayyoubide de cette ville, al-Malik al-Mu'azzam, le *maḏhab* hanafite<sup>75</sup>.

### Cas particulier ou valeur d'exemple ?

La famille proche d'Ibn al-Ğawzī était ainsi une famille nombreuse, avec pour particularité une très grande amplitude de l'âge de procréation du chef de famille (environ 50 ans), un nombre élevé d'enfants (au moins douze, ce qui ne représente après tout qu'une naissance tous les 4 ans en moyenne sur cette longue durée), nés de plusieurs mères, dont au moins une épouse légitime et une esclave-concubine. Il faut aussi noter la forte proportion (50 %) d'enfants décédés avant d'accéder à l'âge adulte ou bien dans la fleur de l'âge, comme son premier fils, dont le décès, il est vrai, ne fut pas naturel.

Ce cas particulier a-t-il valeur d'exemple ? Plusieurs éléments doivent être pris en compte pour répondre à cette question. D'une part, les données sont biaisées par la longévité du personnage qui atteignit l'âge de 86 années lunaires (environ 83 années solaires) ; cependant, cet âge respectable

70. Il en reste cependant une preuve onomastique chez Ibn al-'Imād, qui décerne la double *nisba* d'al-Turkī al-Hubayrī (« le Turc, mamelouk d'Ibn Hubayra ») à Sibṭ dans la notice qu'il lui consacre (*Šaḏarāt al-ḏahab* VII, p. 460). Le nom du gendre d'Ibn al-Ğawzī et sa qualité de mamelouk du vizir sont aussi précisés par Ibn Ḥallikān, *Wafayāt al-a'yān* VI, p. 239, dans la notice dédiée à Ibn Hubayra, et par al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 39.

71. *Kāna 'indahū fī manzīlat al-walad*, al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 39.

72. *Ibid.*, p. 40.

73. Pour la biographie de Sibṭ ibn al-Ğawzī, voir Ibn Ḥallikān, *Wafayāt al-a'yān* III, p. 142 ; al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 39-43 ; Ibn al-'Imād, *Šaḏarāt al-ḏahab* VII, p. 460-461.

74. Al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 40.

75. Ibn al-'Imād, *Šaḏarāt al-ḏahab* VII, p. 461.

n'est pas excessivement plus élevé que l'âge moyen au décès des lettrés bagdadiens de l'époque<sup>76</sup>. D'autre part, les familles nombreuses n'étaient pas rares, et les hommes voyaient fréquemment des enfants leur naître alors qu'ils étaient déjà quinquagénaires, voire plus âgés. Le benjamin d'Ibn al-Ġawzī, Abū Muḥammad Yūsuf, avait lui-même près de soixante ans lors de la naissance de son dernier fils Tāġ al-Dīn 'Abd al-Karīm<sup>77</sup>. Plus largement, les exemples de familles nombreuses et de paternités tardives fourmillent parmi les ulémas bagdadiens de la période. Sept fils sont par exemple signalés au *naqīb al-nuqabā'* Abū al-Ḥasan al-Zaynabī, mort en 428/1036<sup>78</sup> ; trois fils et une fille sont mentionnés parmi la descendance du célèbre hanbalite Abū Ya'lā ibn al-Farrā', mort en 458/1066<sup>79</sup>, le père étant âgé de respectivement 63, 71 et 77 ans à la naissance de ses fils ; quatre fils sont connus au vizir Abū al-Faṭḥ ibn al-Muslima, mort en 491/1098<sup>80</sup> ; quatre fils et une fille du *qāḍī al-quḍāt* hanafite Abū al-Ḥasan al-Dāmaġānī, mort en 513/1119<sup>81</sup>, sont signalés, et ainsi de suite. Encore faut-il rappeler que ne sont mentionnés, dans les sources biographiques qui sont les nôtres, que des enfants ayant atteint l'âge adulte : fils ayant connu une carrière intéressante, filles ayant transmis le *ḥadīth* ou fait un mariage digne d'être noté. On peut donc supposer que, comme dans le cas d'Ibn al-Ġawzī pour lequel des détails sont donnés à propos de trois de ses fils seulement, alors qu'il eut au moins douze enfants, les naissances étaient en réalité beaucoup plus nombreuses que les sources biographiques ne nous le laissent entrevoir.

En effet, les décès d'enfants, d'adolescents et même de jeunes adultes étaient fréquents à l'époque<sup>82</sup>, et il est probable qu'un nombre important de savants avaient enduré de leur vivant la perte d'un ou de plusieurs de leurs enfants. Le cas le plus connu, car explicitement évoqué dans les sources, est celui du lettré hanbalite Abū al-Wafā' ibn 'Aqīl, qui perdit en 488/1095 et 510/1116 deux fils âgés respectivement de 13 et de 28 ans. Le premier mourut suite à une longue

76. Un corpus de plus de 1000 ulémas mentionnés par les dictionnaires biographiques avec précision de leur âge, décédés entre le milieu du v<sup>e</sup>/xi<sup>e</sup> et la fin du vi<sup>e</sup>/xii<sup>e</sup> siècle, donne un âge moyen au décès de 75,3 années lunaires, soit environ 72 années solaires. Ce chiffre, en revanche, n'informe en aucun cas sur l'espérance de vie à Bagdad à cette époque, car il s'agit de l'âge moyen au décès de personnages ayant survécu à la mortalité infantile et ayant atteint l'âge de la transmission des sciences traditionnelles, sans quoi ils ne feraient pas l'objet d'une notice biographique.

77. Puisque lui-même était né en 580/1184 et que son fils mourut, âgé de moins de vingt ans, en 656/1258 ; voir note 32.

78. Évoqué par Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XV, p. 260, notice n° 3207.

79. Sur lequel voir Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XVI, p. 98-99, notice n° 3390 ; al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Ta'rīḥ Baġdād* II, p. 252, notice n° 730 ; Ibn Abī Ya'lā, *Ṭabaqāt al-ḥanābila* II, p. 166-195 ; Ibn al-Aṭīr, *al-Kāmil* VIII, p. 378 ; Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 10-11 ; Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* V, p. 252.

80. Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XVII, p. 46, notice n° 3681 ; Ibn al-Aṭīr, *al-Kāmil* IX, p. 17 ; Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān* I, éd. La Mecque, p. 317 ; Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 165.

81. Ibn al-Ġawzī, *al-Muntaẓam* XVII, p. 175-179, notice n° 3881 ; Ibn al-Naġġār, *Ḍayl ta'rīḥ Baġdād* XIX, p. 3, notice n° 804 ; al-Qurašī, *al-Ġawāhir al-muḍīyya* II, p. 599-600, notice n° 1001 ; Ibn al-Aṭīr, *al-Kāmil* IX, p. 189 ; Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān* II, éd. La Mecque, p. 685-691 ; Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 242-243 ; Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab* VI, p. 66.

82. Voir à ce sujet Giladi, *Children of Islam*, en particulier la troisième partie.

maladie ; le second, qui commençait à peine sa carrière de *‘ālim*, était né alors que son père avait plus de 50 ans. Lui-même mourut peu de temps après ce second fils, en 513/1119<sup>83</sup>.

Plusieurs des caractéristiques de la famille d’Ibn al-Ğawzī étaient donc partagées par nombre de ses contemporains. Par ailleurs, le fait que le prédicateur hanbalite ait laissé, à travers ses textes « intimes » (le *Şayd al-ḥāṭir*, le *Laftat al-kabad*) comme dans les passages autobiographiques insérés dans d’autres œuvres, des évocations directes de sa situation personnelle et familiale et ses réflexions sur celle-ci, permet une plongée dans son univers intime. Les considérations d’Ibn al-Ğawzī sur sa vie familiale, qui réfèrent visiblement à des situations pratiques, y sont mêlées à des réflexions d’ordre éthique ou religieux, et assorties de conseils inspirés de sa propre expérience, bien que parfois contradictoires avec celle-ci ou même entre eux. Le *Şayd al-ḥāṭir*, en particulier, inclut un grand nombre de réflexions et de recommandations pour réussir sa vie conjugale et familiale, ou en éviter les écueils les plus douloureusement ressentis ou observés par l’auteur à partir de son propre cas et de l’étude de ses contemporains.

### Recettes pour la vie conjugale : théorie et pratique

À la fin de sa monumentale Histoire universelle, parmi les événements de l’année 574/1178, Ibn al-Ğawzī se livre à un auto-satisfecit concernant sa carrière de *wā‘iz* et de lettré. Il est, déclare-t-il, le seul de ses contemporains à avoir obtenu d’enseigner dans cinq madrasas de façon concomitante ; ses sermons (*wa‘z*) ont entraîné le repentir de plus de 100 000 personnes, et il ajoute fièrement qu’il est le seul *wā‘iz* à avoir réuni dans son cercle d’étude (*mağlis*) le calife, le vizir, le responsable du Trésor public (*şāḥib al-mahzan*) et les plus grands ulémas de son époque<sup>84</sup>. Dans le *Şayd al-ḥāṭir*, il affirme également vivre, au sein de sa famille, dans une parfaite sérénité<sup>85</sup>. Pourtant, ailleurs dans le même ouvrage, il porte ce regard amer sur sa vie personnelle :

Quand je réfléchis sur moi-même, je constate que je suis plongé dans un échec total. Je cherche à m’appuyer sur mon épouse, mais elle n’est pas comme je le voudrais, si son aspect est agréable, son caractère n’est pas parfait et s’il l’est, elle aspire à satisfaire son intérêt plutôt que le mien et peut-être même attend-elle ma mort ! / Lorsque c’est sur mon fils que je désire m’appuyer, il en est de même ainsi que pour mon esclave et mon disciple: (*sic*) s’ils ne trouvaient en moi une utilité quelconque, ils ne me suivraient pas ! / Quant à l’ami ? Il n’est pas là ! Au frère en Dieu ? Il est plus rare que le griffon fabuleux ! Aux relations que cherchent les gens de bien et croient les trouver en elles-mêmes (*sic*) ? Il n’y en a plus ! / Et je reste seul !<sup>86</sup>

83. Sur Ibn ‘Aqil et ses fils, voir Ibn al-Ğawzī, *al-Muntaẓam* XVII, p. 179-182, notice n° 3882 ; Ibn al-Dimiyāṭī, *al-Mustafād* XXI, p. 145, notice n° 147 ; Ibn Abī Ya‘lā, *Ṭabaqāt al-ḥanābila* II, p. 222, notice n° 705 ; Ibn Rağab, *Dayl* I, p. 142-164, notice n° 66 ; Ibn al-Aṭīr, *al-Kāmil* IX, p. 190 ; Sibṭ ibn al-Ğawzī, *Mir’āt al-zamān* II, éd. La Mecque, p. 691-700 ; Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya* XVI, p. 241-242 ; Ibn al-‘Imād, *Şaḍarāt al-ḍahab* VI, p. 58-66. La notice la plus détaillée, qui évoque la perte de ses fils, est celle donnée par Ibn Rağab.

84. Ibn al-Ğawzī, *al-Muntaẓam* XVIII, p. 249-250.

85. Ibn al-Ğawzī, *Şayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 21, p. 36 ; trad. Reig, § 16, p. 67.

86. *Ibid.*, éd. arabe, § 241, p. 333 ; trad. Reig, § 137, p. 257.

Ce qui le conduit à conclure, quelques paragraphes plus loin, qu'« il ne faut pas mettre sa confiance dans une femme, ni dans l'affection d'un être humain ! »<sup>87</sup>.

En raison du peu d'informations disponibles, il est difficile de savoir quelles furent les sources de difficultés ou de conflits dans la vie privée d'Ibn al-Ġawzī ayant pu le conduire à formuler un si sombre constat. On peut en revanche reconstituer, à travers le cheminement discontinu de ses pensées, son raisonnement concernant le fonctionnement théorique d'une famille, les conseils à suivre et les écueils à éviter. Ce raisonnement, imprégné d'exigences éthiques plus encore que de pensée légale<sup>88</sup>, se fonde sur l'expérience propre de l'auteur hanbalite en matière familiale, ce qui lui confère une importante dimension à la fois pragmatique et personnelle. Si, en matière de vie familiale et conjugale, les thèmes traités par Ibn al-Ġawzī n'ont rien de différent par rapport aux traités juridiques produits par ses contemporains<sup>89</sup> ou même par lui-même<sup>90</sup>, c'est l'approche subjective et la construction décousue (voire même l'absence de construction) du *Ṣayd al-ḥāṭir* qui en font un texte profondément original, offrant au lecteur d'aujourd'hui un point de vue unique sur la vie intime de son auteur.

### *Licéité du mariage et de la reproduction, mais dangers du mariage précoce*

Tout d'abord, Ibn al-Ġawzī, à l'instar de ses collègues juristes<sup>91</sup>, défend le droit de l'homme à se marier, que le but de cette union soit de lui assurer une descendance ou même simplement de lui garantir l'accès licite aux plaisirs de la chair :

87. *Ibid.*, éd. arabe, § 245, p. 338 ; trad. Reig, § 140, p. 262.

88. La pensée légale, bien entendu, est loin d'être absente du *Ṣayd al-ḥāṭir*, mais elle n'y est pas centrale ; le droit (*fiqh*) n'y est que rarement convoqué, et si injonctions coraniques ou traditions prophétiques sont utilisées pour rappeler les contraintes imposées aux croyants dans leurs actes, la réflexion d'Ibn al-Ġawzī conserve un aspect pragmatique et intégrant son expérience personnelle. En conséquence, la Loi y constitue un repère fixant des limites, ou même un élément d'argumentation, au même titre que les arguments médicaux par exemple, mais n'est pas au fondement de la réflexion de l'auteur. Ce fait est logique si l'on considère la nature même de l'ouvrage ; voir à ce propos l'introduction de D. Reig à sa traduction du *Ṣayd*, p. 11-38.

89. Les thèmes abordés, moins d'un siècle plus tôt, par al-Ġazālī (m. 505/1111) dans le douzième livre du *Iḥyā' 'ulūm al-dīn*, le *Kitāb al-nikāḥ* ou « Livre du mariage », sont semblables à ceux qui intéressent Ibn al-Ġawzī dans le *Ṣayd al-ḥāṭir* : caractère licite et recommandé du mariage, rôle du mariage dans l'apaisement des désirs charnels, choix et missions domestiques de l'épouse, devoirs des époux l'un envers l'autre, etc. Cependant, malgré cette proximité thématique, la construction structurée du *Iḥyā'*, son argumentation juridique fondée sur les versets coraniques, les traditions prophétiques et les exemples des Compagnons, l'objectif même de l'ouvrage, tout le sépare du *Ṣayd* en termes de nature et de style.

90. Comparer par exemple avec l'un des traités juridico-éthiques d'Ibn al-Ġawzī, le *Aḥkām al-nisā'* (« Règles concernant les femmes »), dont les préoccupations sont proches, bien que plus variées car réglementant l'ensemble du comportement féminin, mais dont les recommandations sont beaucoup plus restrictives que l'approche du *Ṣayd*.

91. Voir la discussion sur les avantages et les inconvénients du mariage chez al-Ġazālī, *Iḥyā'*, livre 12, chapitre 1. À la différence d'Ibn al-Ġawzī, al-Ġazālī offre aussi des arguments contre le mariage, avant de conclure que dans la majorité des cas, il est recommandé de se marier.

Si l'on se marie pour avoir des enfants, c'est là la forme la plus parfaite de la dévotion et si c'est pour y chercher le plaisir et la jouissance, la loi l'autorise<sup>92</sup>.

Plus encore qu'un droit, le mariage est même un devoir du croyant ; il a alors pour but ultime l'enfantement, afin de donner naissance à des créatures révérent Dieu<sup>93</sup>. Le croyant qui enfante est enfin assuré de laisser une trace de son passage sur terre, comparable, selon le raisonnement d'Ibn al-Ğawzī, au fait de fonder un *waqf*, de creuser un canal, de planter un arbre ou d'écrire un livre<sup>94</sup> : il s'agit d'engendrer une postérité bénéfique, utile à la communauté, autant que d'assurer la survie de l'espèce<sup>95</sup>.

Ibn al-Ğawzī met cependant en garde le jeune lettré qui éprouve souvent le désir de se marier trop tôt, car il supporte mal d'être célibataire. L'éminent hanbalite, également auteur de plusieurs traités de médecine, justifie ce désir de façon physiologique. En effet, indique-t-il, il est nécessaire à l'homme d'éliminer régulièrement le sperme que son corps produit, sans quoi l'excédent de substance risquerait de monter au cerveau et d'en troubler le fonctionnement :

Une grande accumulation de liquide séminal et sa longue rétention causent en effet de graves maladies car les vapeurs du sperme montent au cerveau et y causent des troubles et parfois même un empoisonnement<sup>96</sup>.

Il s'agit là d'un thème classique de la médecine gréco-arabe<sup>97</sup>, bien connu donc d'Ibn al-Ğawzī. L'auteur du *Şayd* ajoute qu'en fonction de son tempérament, l'homme a plus ou moins besoin d'évacuer son sperme. Si l'on en croit son propre témoignage, il se situait lui-même du côté des hommes aux appétits conséquents, car son âme le sermonne ainsi : « Toi tu n'as qu'un seul penchant qui te porte à manger des plats appétissants et à faire l'amour à de jolies femmes »<sup>98</sup>. En effet, l'éjaculation parfaite, et donc l'élimination complète du sperme, seule à même de garantir un bon fonctionnement cérébral, ne s'obtiennent, selon la théorie d'Ibn al-Ğawzī, que lors du rapport charnel entretenu avec une jolie femme<sup>99</sup> ; c'est donc certainement pour cette raison que notre auteur recherchait de préférence des partenaires d'aspect plaisant.

Le paradoxe est ici que le jeune lettré qui se marierait trop tôt risquerait de se retrouver très vite soutien de famille, et de ne plus pouvoir se consacrer intégralement à la science car

92. *Şayd al-ĥāṭir*, éd. arabe, § 19, p. 28 ; trad. Reig, § 14, p. 56.

93. Puisqu'il constitue le cadre licite du coït qui vise l'enfantement : *ibid.*, éd. arabe, § 316, p. 424 ; trad. Reig, § 170, p. 291. Sur le thème de l'enfantement comme étant l'objectif premier du mariage pour les juristes musulmans médiévaux, voir Giladi, « Şaghīr », p. 822.

94. Ibn al-Ğawzī, *Şayd al-ĥāṭir*, éd. arabe, § 14, p. 23, et § 114, p. 183 ; trad. Reig, § 10, p. 50, et § 77, p. 179.

95. *Ibid.*, éd. arabe, § 28, p. 46, § 75, p. 127, § 316, p. 423, et § 348, p. 361 ; trad. Reig, § 23, p. 80, § 60, p. 152, § 170, p. 290, et § 182, p. 299.

96. *Ibid.*, éd. arabe, § 28, p. 46 ; trad. Reig, § 23, p. 81.

97. Je remercie Pauline Koetschet pour ses précisions à ce propos.

98. Ibn al-Ğawzī, *Şayd al-ĥāṭir*, éd. arabe, § 82, p. 133 ; trad. Reig, § 63, p. 156.

99. *Ibid.*, éd. arabe, § 82, p. 133 ; trad. Reig, § 63, p. 157.

contraint de subvenir aux besoins matériels de sa progéniture. Ibn al-Ġawzī met donc en garde ses jeunes confrères, leur conseillant d’attendre le plus longtemps possible avant de se marier :

Je conseille au novice dans la recherche de la science de ne se marier que le plus tard possible. / Ahmad b. Hanbal ne se maria que lorsqu’il eut atteint quarante ans pleins. Cela pour conserver sa concentration d’esprit. / Mais, s’il ne peut faire autrement, que le jeune homme se marie donc en s’efforçant de résister au désir de l’acte sexuel, pour consacrer l’intégrité de ses forces à l’étude<sup>100</sup>.

Effort sans aucun doute considérable, puisqu’il ramène le jeune marié à son ancienne situation de célibataire, avec cependant une bouche de plus à nourrir, à savoir son épouse.

### **Choix de la bonne partenaire et recettes pour une bonne entente conjugale**

Reste à savoir comment choisir l’épouse idéale. Le sujet devait tenir à cœur à Ibn al-Ġawzī, qui lui consacre de longs développements dans le *Ṣayd al-ḥāṭir*. Il est nécessaire, affirme-t-il, de trouver un juste milieu entre la passion, qui disparaît vite avec la vie commune, et le manque d’inclination<sup>101</sup>. Pour cela, il faut aimer sa femme, non seulement pour sa beauté – car il faut qu’elle soit belle, pour garantir un coït de bonne qualité et donc une bonne évacuation du sperme –, mais aussi pour son esprit<sup>102</sup>. L’élue doit aussi posséder des qualités qui lui permettront de répondre aux attentes de son époux, à savoir de lui donner des enfants et de s’occuper du « gouvernement de son foyer »<sup>103</sup>. Elle ne doit donc être ni prodigue, ni stérile, mais belle, intelligente et chaste<sup>104</sup>, pour éviter à son mari de souffrir de la jalousie et de passer son temps à la surveiller. La femme idéale, aux yeux d’Ibn al-Ġawzī, possède de nombreuses qualités, parmi lesquelles il cite la religion (*dīn*) et l’intelligence (*‘aql*), la tendresse (*maḥabba*) et l’initiative (*tadbīr*), la décence (*sitr*) et la modération (*qanā‘a*)<sup>105</sup>. Toutes ces qualités semblent, à ses yeux, garantir ou du moins favoriser la fondation d’un ménage harmonieux.

100. *Ibid.*, éd. arabe, § 121, p. 181 ; trad. Reig, § 83, p. 186.

101. *Ibid.*, éd. arabe, § 169, p. 234-235 ; trad. Reig, § 103, p. 214.

102. *Ibid.*, éd. arabe, § 28, p. 49 ; trad. Reig, § 23, p. 84.

103. *Tadbīr al-manzil* ; *ibid.*, éd. arabe, § 172, p. 240 ; trad. Reig, § 104, p. 215. Le thème de la responsabilité de l’épouse en matière de gouvernement du foyer est récurrent dans les traités arabes médiévaux concernant le mariage en islam ; sur ces questions, voir Rapoport et Swain, « The Islamic Family », p. 354-358. Ces auteurs voient dans la diffusion de ce thème dans les textes arabo-musulmans à partir du iv<sup>e</sup>/x<sup>e</sup> siècle l’influence de la version arabe du traité d’économie domestique de Bryson, l’*Oikonomikos Logos*, texte grec du premier siècle de l’ère chrétienne. Le thème du *tadbīr al-manzil*, absent du corpus des traditions prophétiques, se retrouve en effet sous la plume d’auteurs comme al-Māwardī (m. 450/1058) ou al-Ġazālī (voir le *Kitāb al-nikāḥ* déjà cité), comme étant l’un des buts premiers du mariage, aux côtés du fait de s’assurer une descendance. Ibn al-Ġawzī s’inscrit donc ici dans une tradition déjà longue concernant les objectifs du mariage.

104. Ibn al-Ġawzī, *Ṣayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 172, p. 240 ; trad. Reig, § 104, p. 216.

105. *Ibid.*, éd. arabe, § 216, p. 297-298 ; trad. Reig, § 125, p. 239. Les termes français sont ceux de D. Reig, qui a ici choisi de traduire par « initiative » le mot arabe *tadbīr*, rendu dans la référence citée précédemment



Ce n'est là que théorie, et si l'on en croit les nombreux conseils visant à assurer une bonne entente au sein du couple contenus dans le *Ṣayd al-ḥāṭir*, l'équilibre conjugal se révèle fragile et difficile à conserver. La recommandation principale d'Ibn al-Ġawzī est de conserver une certaine distance entre les époux : éviter de trop se côtoyer permettrait d'éviter la lassitude inhérente à la vie commune. Cependant, ici encore, tout est affaire de juste milieu, et les époux doivent éviter une trop grande familiarité autant qu'un trop grand éloignement qui pourrait conduire à l'adultère<sup>106</sup>.

Afin de garantir des interactions agréables, époux comme épouse doivent soigner leur hygiène corporelle et en particulier veiller à conserver une odeur plaisante. Il est probable qu'Ibn al-Ġawzī avait l'odorat sensible, car il déclare également dans le *Ṣayd* qu'il est insupportable de fréquenter ses contemporains en raison de leur mauvaise haleine<sup>107</sup>. Au sein du foyer conjugal, précise le savant hanbalite, l'homme comme la femme doivent toujours chercher à se présenter sous un parfum agréable. Certaines femmes possèdent à merveille cet art ; « quant aux sottises elles ne s'en préoccupent pas, aussi leurs maris se détournent-ils vite d'elles !<sup>108</sup> ». De son côté, l'homme doit suivre les recommandations d'hygiène corporelle suivantes : « se couper les ongles, s'épiler les aisselles, se raser le pubis. Il faut éviter de manger de l'ail et l'oignon frais (*sic*) à cause de l'odeur...<sup>109</sup> ». Le modèle convoqué est, cela n'est pas pour surprendre, le Prophète en personne qui, rappelle Ibn al-Ġawzī, prenait soin de lui, se lavait les dents et se parfumait agréablement<sup>110</sup>.

Odeurs plaisantes et pilosité maîtrisée ne suffisent cependant pas à garantir sur la durée le caractère agréable de la vie commune. Afin d'éviter toute familiarité trop grande, nuisible, selon notre auteur, au respect mutuel que les époux se doivent, mari et femme(s) doivent faire lit à part, s'apprêter tout spécialement pour l'amour, et ne pas chercher à voir les parties intimes de l'autre<sup>111</sup>. Quant à l'acte sexuel, il ne doit pas se dérouler ailleurs que dans un lit, sans doute pour mieux garantir la pudeur des époux et la dissimulation des parties honteuses.

Le corps humain est laid : les époux ne devront pas se montrer entièrement dénudés, et l'accouplement n'aura lieu que dans un lit. / [...] Chacun des deux époux doit dormir dans un lit séparé et ils ne doivent s'unir qu'étant, l'un et l'autre, parfaitement préparés. Certains qui trouvent que ces choses n'ont aucune importance s'exposent à s'entendre dire par leur femme : « Comment ? C'est ça le père de mes enfants ? » car ils sont, l'un et l'autre, négligés et chacun voit dans l'autre des choses repoussantes, alors le cœur se détache et la vie continue, sans amour. / C'est là un chapitre qu'il faut examiner de près et dont il faut s'inspirer car il est essentiel<sup>112</sup>.

par « gouvernement du foyer ».

106. *Ibid.*, éd. arabe, § 28, p. 49 ; trad. Reig, § 23, p. 83.

107. *Ibid.*, éd. arabe, § 21, p. 38 ; trad. Reig, § 16, p. 71.

108. *Ibid.*, éd. arabe, § 28, p. 49 ; trad. Reig, § 23, p. 83.

109. *Ibid.*, éd. arabe, § 108, p. 164 ; trad. Reig, § 73, p. 169.

110. *Ibid.*, éd. arabe, § 52, p. 89-91 ; trad. Reig, § 41, p. 122-124.

111. Sur ce dernier point, voir *ibid.*, éd. arabe, § 141, p. 201 ; trad. Reig, § 93, p. 198.

112. *Ibid.*, éd. arabe, § 369, p. 491 ; trad. Reig, § 189, p. 304-305.

On ne sait rien, cependant, du nombre, de la taille et de la configuration des pièces de la maison habitée par Ibn al-Ġawzī<sup>113</sup>, ni de la façon dont elles étaient occupées par les différents membres de la famille.

### *La satisfaction sexuelle : un droit des deux époux*

L'insistance sur l'acte sexuel, dans le *Ṣayd al-ḥāṭir*, s'explique par le fait que la satisfaction des appétits charnels est présentée comme l'un des buts premiers du mariage et de l'union avec les concubines. Ce point est loin de concerner le seul époux, et l'épouse possède aussi des droits sur son mari, en particulier celui de la satisfaction sexuelle. C'est pourquoi, précise Ibn al-Ġawzī, un homme ne doit jamais épouser une femme qu'il ne pourrait satisfaire. Deux cas en particulier sont à proscrire : celui du vieillard impuissant épousant une très jeune femme ou achetant une jeune esclave<sup>114</sup>, et celui du dévot ayant choisi l'abstinence et l'imposant indûment à son épouse<sup>115</sup>. Ibn al-Ġawzī, lui-même déjà âgé alors qu'il rédige l'ouvrage et visiblement préoccupé par le sujet, donne les conseils suivants aux époux de soixante ans et plus :

Il est dangereux, pour un homme qui a passé la soixantaine, de s'embarrasser de nombreuses femmes. Si, par chance, il a déjà une compagne pieuse, il devra lui conserver son intimité et compenser ce qu'il ne peut lui donner en lui faisant des cadeaux, ou en lui témoignant de l'affection<sup>116</sup>.

Par ailleurs, il n'est pas interdit à l'homme d'âge mûr de continuer à procréer, ce qui, d'après Ibn al-Ġawzī, constitue une façon efficace d'occuper sa jeune épouse afin, peut-être, qu'elle exige moins de son mari :

Et s'il peut, par une grossesse, lui donner de l'occupation, et l'empêtrer dans les soins à donner à un enfant, il réussira à récupérer ses forces pendant qu'elle sera ainsi distraite. / S'il a un rapport avec elle, qu'il se retienne d'éjaculer pour conserver sa force et satisfaire le plaisir auquel elle a droit<sup>117</sup>.

La différence majeure entre l'époux et l'épouse réside dans le fait que l'homme peut prendre d'autres femmes si son désir reste insuffisamment satisfait. Ibn al-Ġawzī conseille cependant à ses lecteurs de se contenter d'une seule épouse légitime, car la cohabitation n'est pas toujours aisée, et d'avoir recours à des concubines serviles, qu'il considère comme plus faciles à vivre et plus à même de respecter le chef de famille :

113. Ibn al-Ġawzī résidait sur la rive orientale de Bagdad, à l'intérieur de l'enceinte construite sous le règne du calife al-Mustazhir en 488/1095. Il signale dans le *Muntaẓam* que la maison (*dār*) qu'il habitait à Darb al-Qayyār s'effondra lors de l'inondation qui suivit la grande crue du Tigre en 554/1159 (XVIII, p. 135).

114. *Ṣayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 244, p. 337 ; trad. Reig, § 139, p. 260-261.

115. *Ibid.*, éd. arabe, § 162, p. 221 ; trad. Reig, § 100, p. 207.

116. *Ibid.*, éd. arabe, § 235, p. 324 ; trad. Reig, § 133, p. 250.

117. *Ibid.*, éd. arabe, § 235, p. 325 ; trad. Reig, § 133, p. 251.

Si l'homme craint la jalousie, il devra prendre des esclaves concubines car elles sont moins jalouses et éprouvent, plus facilement que les épouses, de l'admiration pour les hommes<sup>118</sup>.

[...] S'il découvre en sa nature un vif désir de se livrer au commerce charnel, qu'il choisisse des concubines car les épouses légitimes sont le plus souvent des carcans. / Qu'il se contienne quand il aura des rapports charnels avec les esclaves jusqu'au moment où il aura pu avoir une expérience de leur caractère et de leur foi. S'il en est satisfait, il en aura des enfants sinon il pourra facilement en changer. / Il n'épousera une femme de condition libre que lorsqu'il saura qu'elle peut accepter de lui voir prendre une autre femme ou des concubines<sup>119</sup>.

Il est par ailleurs impossible de savoir si ces conseils se fondent sur des pratiques personnelles de l'auteur ou représentent de simples recommandations théoriques.

### *De la difficulté d'être un lettré soutien de famille*

Une fois marié, à moins qu'il ne suive les conseils d'abstinence dédiés au jeune lettré à la situation économique précaire, et par ailleurs contradictoires avec le droit de son épouse à une vie sexuelle satisfaisante, l'époux, quel que soit son âge, se trouvera bientôt doté d'une progéniture qu'il lui incombe de faire vivre, ainsi que l'ensemble de la maisonnée. Ibn al-Ġawzī insiste en effet sur le fait que le chef de famille se doit de pourvoir à l'entretien matériel des membres de la famille, citation prophétique à l'appui :

Comme a dit le Prophète : « C'est un péché suffisant pour l'homme que d'abandonner ceux qu'il doit nourrir<sup>120</sup>. »

La situation du lettré devient alors difficile, car la science rémunère peu, et le jeune père de famille doit s'humilier devant les puissants pour faire subsister sa famille, ou se trouver réduit à faire subir à ses proches les rigueurs de la pauvreté<sup>121</sup>. Il n'est pas question de se livrer à la mendicité, comme ces ascètes pratiquant le *tawakkul*, qu'Ibn al-Ġawzī dénonce<sup>122</sup>. La seule solution est donc de chercher à restreindre le nombre d'enfants du ménage en pratiquant l'abstinence<sup>123</sup> :

Le croyant qui connaît la modicité de ses ressources doit tout faire pour éviter les rapports conjugaux et, si des enfants lui arrivent, pour limiter ses dépenses et se contenter du minimum<sup>124</sup>.

118. *Ibid.*, éd. arabe, § 28, p. 49 ; trad. Reig, § 23, p. 85.

119. *Ibid.*, éd. arabe, § 120, p. 179 ; trad. Reig, § 82, p. 184.

120. *Ibid.*, éd. arabe, § 34, p. 60 ; trad. Reig, § 28, p. 96.

121. *Ibid.*, éd. arabe, § 21, p. 37-38 ; trad. Reig, § 16, p. 70.

122. *Ibid.*, éd. arabe, § 34, p. 59 ; trad. Reig, § 28, p. 94.

123. Seul moyen de contraception ouvertement prôné dans l'ouvrage, aux côtés du *coitus interruptus* implicitement évoqué dans le passage cité ci-dessus à propos des esclaves concubines.

124. *Ibid.*, éd. arabe, § 296, p. 397 ; trad. Reig, § 159, p. 278.

L'auteur de ces lignes eut lui-même, comme signalé plus haut, au moins douze enfants, répartis il est vrai sur plus d'un demi-siècle d'activité conjugale. Faut-il en déduire son incapacité à appliquer ses propres conseils, ou bien y lire le signe de la prospérité de sa situation financière, lui permettant d'entretenir une descendance nombreuse ?

Ibn al-Ġawzī provenait d'une famille de commerçants aisés, mais les renseignements qu'il donne sur sa situation matérielle ne sont pas dépourvus de contradictions. Enfant, il hérita de son père plusieurs milliers de dinars, mais tout fut dépensé pour l'élever et, lorsqu'il fut devenu adulte, son patrimoine se réduisait à deux maisons : il habitait l'une et touchait le loyer de la seconde<sup>125</sup>. Tantôt il insiste sur le très petit patrimoine qui lui revint sur la fortune paternelle (vingt dinars, dépensés en achat de livres, et deux maisons qu'il vendit afin de poursuivre ses études)<sup>126</sup> et sur la nécessité qu'il connut, assez tôt, de gagner sa vie, tantôt il se félicite de n'avoir pas dû s'humilier dans des tâches ingrates afin de nourrir sa famille<sup>127</sup>. Ces passages autobiographiques contradictoires obéissent cependant à la recommandation formulée dans le *Ṣayd al-ḥāṭir* : l'homme sage ne doit pas informer son épouse ou ses enfants de l'étendue de sa fortune, sous peine de les voir devenir intéressés, attendant impatiemment sa mort pour toucher leur héritage<sup>128</sup>. On ne sait d'ailleurs rien de la transmission du patrimoine matériel d'Ibn al-Ġawzī à ses fils et filles. Tout au plus sait-on que son dernier fils, Muḥyī al-Dīn Yūsuf, avait amassé suffisamment d'argent pour financer la fondation de trois institutions scientifiques ; mais il est plus que probable que ce capital fut réuni au cours de sa carrière politico-administrative marquée par le succès. Il n'en reste pas moins que les questions financières et matérielles contribuent à déterminer, dans la pensée d'Ibn al-Ġawzī, la nature des relations entre époux d'une part, entre parents et enfants d'autre part. L'auteur du *Ṣayd al-ḥāṭir* évoque notamment le cas d'un époux ne pouvant divorcer d'avec sa femme en raison des dettes qu'il avait contractées envers elle<sup>129</sup>.

### *De l'amour paternel et de la difficulté de réussir une éducation*

Les devoirs matériels du chef de famille envers ses femmes et ses enfants s'accompagnent de sentiments puissants, dont le plus fort est sans doute l'amour inconditionnel qui saisit le jeune père presque malgré lui :

Des choses qui ne sont pas de son fait s'emparent de lui, comme l'amour de la famille, [ou] l'attachement aux enfants par toutes les fibres du cœur<sup>130</sup>.

125. *Laftat al-kabad*, p. 59-60.

126. *Ibid.*, p. 47.

127. *Ibid.*, p. 37-38.

128. *Ṣayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 186, p. 259, et § 245, p. 338 ; trad. Reig, § III, p. 224, et § 140, p. 262.

129. *Ibid.*, éd. arabe, § 297, p. 399 ; trad. Reig, § 160, p. 279. Sur les rapports entre patrimoine de l'époux, patrimoine de l'épouse, mariage et divorce à l'époque mamelouke, voir Rapoport, *Marriage, Money and Divorce*.

130. Ibn al-Ġawzī, *Ṣayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 42, p. 73 ; trad. Reig, § 33, p. 107.

Ibn al-Ġawzī ne s'étend pas sur l'affection qu'il ressentait pour ses propres enfants, mais plusieurs indices attestent la puissance de ses sentiments paternels. D'après son biographe Ibn Raġab, au cours de la période de disgrâce qu'il subit à la fin de sa vie, Ibn al-Ġawzī, exilé à Wāsiṭ et séparé de tous les membres de sa famille, récitait chaque jour une version entière du Coran. Il omettait cependant la sourate de Joseph, en raison du chagrin que lui inspirait la séparation d'avec son plus jeune fils, Yūsuf (Joseph), alors âgé d'entre 10 et 15 ans<sup>131</sup>. Quelques années plus tôt, dans le *Ṣayd al-ḥāṭir*, il classait parmi les injustices qui pourraient faire douter le croyant de la bonté divine les souffrances infligées aux enfants, le sacrifice des animaux<sup>132</sup>, et la douleur des parents ayant perdu un enfant. Au nombre des choses impossibles à comprendre, il citait :

[...] le cas de cet enfant arraché aux bras de ses parents qui se débattent vainement dans leur douleur, car la raison de cet enlèvement ne leur apparaît pas puisque Dieu pouvait se passer de le prendre et qu'eux-mêmes avaient le plus grand besoin de sa présence<sup>133</sup>.

Si l'amour pour ses jeunes enfants s'empare du père dès leur naissance, il lui reste à prendre en charge l'éducation de sa progéniture. Ibn al-Ġawzī donne de nombreux conseils en la matière, de l'âge auquel il faut commencer à donner de l'instruction aux enfants aux méthodes éducatives à suivre, une alternance de récompenses et de punitions physiques étant prônée<sup>134</sup>. Un sujet douloureux sous-tendait visiblement ces recommandations : celui des mauvaises relations qu'Ibn al-Ġawzī entretenait avec le seul fils qui lui restait, avant la naissance de son benjamin Yūsuf en 580/1184. En effet, son deuxième fils, Abū al-Qāsim 'Alī, né en 551/1156, avait provoqué le courroux de son père au point de susciter une rupture définitive. Comme signalé plus haut, Abū al-Qāsim avait commencé une carrière de lettré, étudiant le *ḥadīṭ* et gagnant sa vie en tant que copiste ; adulte, il déroba pour les revendre les livres de son père. Ce geste lui valut la vindicte paternelle, et Ibn al-Ġawzī le tint à distance et mourut sans l'avoir revu. Il lui avait entre-temps dédié le *Laftat al-kabad*, qui ne parvint visiblement pas à le remettre dans le droit chemin, ni tout au moins à le réconcilier avec son père. Son neveu Sibṭ ibn al-Ġawzī, qui avait étudié le *ḥadīṭ* auprès d'Abū al-Qāsim, prit sa défense et mit son action sur le compte de son extrême pauvreté : le fils d'Ibn al-Ġawzī n'aurait en effet possédé que son nécessaire de copiste, refusant les dons que le calife souhaitait lui faire<sup>135</sup>. Son père lui avait pourtant assuré un beau mariage, puisque, comme précisé plus haut, il avait épousé, âgé d'à peine vingt ans, la fille du vizir Ibn Hubayra, mais on ne sait rien de la postérité de ce mariage, de ses conséquences sociales ou du statut matériel qu'il put assurer au fils du célèbre hanbalite.

Il n'en reste pas moins qu'Ibn al-Ġawzī considérait visiblement l'évolution de ses relations avec ce fils comme un échec et qu'il en éprouvait une profonde contrariété. Il se dédouane de

131. Ibn Raġab, *Dayl* I, p. 427.

132. Ibn al-Ġawzī, *Ṣayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 13, p. 22, § 21, p. 36, et § 54, p. 93 ; trad. Reig, § 9, p. 49, § 16, p. 68, et § 43, p. 126.

133. *Ibid.*, éd. arabe, § 27, p. 45 ; trad. Reig, § 22, p. 79.

134. *Ibid.*, éd. arabe, § 172, p. 241 ; trad. Reig, § 104, p. 217.

135. Sibṭ ibn al-Ġawzī, *Mir'āt al-zamān*, éd. Hyderabad, p. 678-679.

cet échec dans le *Ṣayd al-ḥāṭir*, en précisant que les desseins divins sont plus puissants que les efforts d'un père pour éduquer son enfant :

Par Dieu, l'éducation que donne un père à son fils sera vaine si elle n'est précédée du choix qu'a fait Dieu de cet enfant<sup>136</sup>.

L'œuvre d'Ibn al-Ġawzī, on l'aura compris, mêle de façon tellement intriquée expérience personnelle, perceptions contradictoires de celle-ci et principes théoriques, moraux et même médicaux ayant cours à son époque, qu'il est difficile de se forger une image univoque de son expérience familiale, qu'il s'agisse de sa situation concrète ou de l'appréciation visiblement mouvante que lui-même s'en faisait. Jeune lettré tôt marié et soutien de famille, amateur de belles femmes et apôtre de la bonne entente conjugale, père de famille nombreuse aimant profondément ses enfants mais ulcéré et déçu par son fils adulte : cette complexité, voire ces contradictions, mettent en lumière une facette profondément humaine et singulière du prédicateur hanbalite, par ailleurs fort strict dans ses condamnations des conduites jugées mauvaises ou excessives de ses contemporains.

Le témoignage que les textes d'Ibn al-Ġawzī offrent sur sa situation familiale et personnelle dessine ainsi la configuration d'une famille qui ne peut être considérée comme un modèle, mais que rien non plus ne permet de penser exceptionnelle ou hors normes dans son contexte. Seule la comparaison avec d'autres études détaillées permettrait de juger de la singularité de la famille d'Ibn al-Ġawzī ou, au contraire, de sa « normalité » pour l'époque. Ce qui n'empêche pas que le personnage au centre de cet univers, lui, se caractérise par l'originalité de sa pensée ou peut-être plus encore de son caractère, sans se démarquer pour autant du contexte intellectuel et religieux dans lequel il s'épanouit, à savoir le courant hanbalite bagdadien du VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle.

Ibn al-Ġawzī, si satisfait de sa carrière de *ʿālim* et de son influence auprès du pouvoir califal, était-il heureux en ménage et en famille ? Il est difficile d'en juger, mais il est tentant de laisser le dernier mot à notre sévère et éminent hanbalite, pour une fois optimiste et confiant dans les relations conjugales, malgré d'autres jugements parfois amers sur sa propre situation :

L'homme heureux, lorsqu'une femme ou une concubine lui est donnée, est celui qui a de l'affection pour elle et qui est payé de retour, qui connaît sa conduite et sa foi, l'homme heureux est celui qui sait apprécier sa compagnie à sa juste valeur<sup>137</sup>.

136. Ibn al-Ġawzī, *Ṣayd al-ḥāṭir*, éd. arabe, § 180, p. 250 ; trad. Reig, § 108, p. 219.

137. *Ibid.*, éd. arabe, § 235, p. 323 ; trad. Reig, § 133, p. 249.

## Bibliographie

### Instruments de travail

- Encyclopédie de l'Islam*, 2<sup>e</sup> éd., 12 vol., Brill, Leyde, 1960-2007  
Ben Abdesslem, A., « al-*Shahrazūrī* », IX, p. 219.  
Boyle, J. A., « *Khātūn* », IV, p. 1133.  
Giladi, Avner, « *Şaġhīr* », VIII, p. 821-827.  
Laoust, Henri, « Ibn al-*Djawzī* », III, p. 751-752.

### Sources

- Al-*Ḍahabī* (m. 748/1347), *Tadkirat al-ḥuffāz*, sans nom d'éditeur, Dā'irat al-ma'ārif al-'uṭmāniyya, Hyderabad, 1376/1957, 4 vol.  
—, *Tārīḥ al-islām*, éd. 'Umar 'Abd al-Salām Tadmūrī, Dār al-kitāb al-'arabī, Beyrouth, 1410-1421/1990-2000, 52 vol.  
Al-*Ġazālī* (m. 503/1111), *Iḥyā' 'ulūm al-dīn*, éd. Sayyid Ibrāhīm, Dār al-ḥadīṭ, Le Caire, 1414/1994, 4 vol. (livre 12 : *Kitāb al-nikāḥ*) ; trad. fr. annotée par L. Bercher et G.-H. Bousquet, *Ghazālī, Le livre des bons usages en matière de mariage (extrait de l'Iḥyā' ouloūm ed-Dīn ou : Vivification des Sciences de la foi)*, Maisonneuve-Thornton, Paris-Oxford, 1953.  
Al-*Ḥaṭīb al-Baġdādī* (m. 463/1071), *Tārīḥ Baġdād aw madīnat al-salām*, éd. Muṣṭafā 'Abd al-Qādir 'Aṭā, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1997, 14 vol.  
Ibn Abī Uṣaybī'a (m. 668/1270), *'Uyūn al-anbā' fī ṭabaqāt al-aṭibbā'*, éd. Nizār Riḍā, Dār maktabat al-ḥayā, Beyrouth, 1965, 1 vol.  
Ibn Abī Ya'lā (m. 526/1132), *Ṭabaqāt al-ḥanābila*, éd. Abū Ḥāzim Usāma b. Ḥasan et Abū al-Zahrā' Ḥāzim 'Alī Bahġat, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1997, 2 vol.  
Ibn al-Aṭīr (m. 630/1232), *al-Kāmil fī al-tārīḥ*, éd. Muḥammad Yūsuf al-Daqqāq et Ibrāhīm Šams al-Dīn, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1474/2003, II vol.  
Ibn al-*Ḍimyātī* (m. 749/1348), *al-Mustafād min ḡayl tārīḥ Baġdād li-l-ḥāfiẓ Ibn al-Naġġār al-Baġdādī*, éd. Muṣṭafā 'Abd al-Qādir 'Aṭā, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1997, 1 vol. (*Ḍuyūl Tārīḥ Baġdād*, vol. 21).  
Ibn al-*Ġawzī* (m. 597/1201), *Laftat al-kabad ilā naṣīḥat al-walad*, éd. 'Abd al-Ġaffār Sulaymān al-Bundārī, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1407/1987, 1 vol.  
—, *Ṣayd al-ḥātīr*, éd. 'Abd al-Qādir Aḥmad 'Aṭā, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1412/1992, 1 vol. ; trad. fr. partielle de Daniel Reig, *Ibn al-Jawzī, La pensée vigile, Sayd al-Khātīr*, Sindbad, Paris, 1986.  
—, *al-Muntazam fī tārīḥ al-mulūk wa-l-umam*, éd. Muḥammad et Muṣṭafā 'Abd al-Qādir 'Aṭā, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1412/1992, 18 vol.  
Ibn Ḥallikān (m. 681/1282), *Wafayāt al-a'yān wa-anbā' abnā' al-zamān*, éd. Iḥsān 'Abbās, Dār al-ṭaqāfa, Beyrouth, s. d. [1968], 8 vol.  
Ibn al-'Imād (m. 1089/1678), *Šadarāt al-ḡahab fī aḥbār man ḡahab*, éd. 'Abd al-Qādir et Maḥmūd al-Arnā'ūt, Dār Ibn Kaṭīr, Damas-Beyrouth, 1410/1989, 10 vol.  
Ibn Kaṭīr (m. 774/1373), *al-Bidāya wa-l-nihāya*, éd. 'Abd Allāh b. 'Abd al-Muḥsin al-Turkī, Dār Haġr, Le Caire, 1417-1419/1997-1998, 17 vol.  
Ibn al-Naġġār (m. 643/1245), *Ḍayl tārīḥ Baġdād*, éd. Muṣṭafā 'Abd al-Qādir 'Aṭā, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1997, 5 vol. (*Ḍuyūl Tārīḥ Baġdād*, vol. 16-20).  
Ibn Raġab (m. 795/1392), *Ḍayl 'alā ṭabaqāt al-ḥanābila*, éd. Muḥammad Ḥāmid al-Fiḡī, Maṭba'at al-sunna al-nahḍiyya, Le Caire, 1372-1373/1952, 2 vol.  
Ibn al-Sā'ī (m. 674/1276), *Nisā' al-ḥulafā' (Ġibāt al-a'imma al-ḥulafā' min al-ḥarā'ir wa-l-imā')*, éd. Muṣṭafā Ġawād, Dār al-ma'ārif, Silsilat Ḍaḥā'ir al-'Arab 28, Le Caire, s. d., 1 vol.  
Al-*Qurašī* (m. 775/1375), *al-Ġawābir al-muḍiyya fī ṭabaqāt al-ḥanafiyya*, éd. 'Abd al-Fattāḥ Muḥammad al-Ḥalū, Dār Haġr, Le Caire, 1413/1993, 5 vol. [2<sup>e</sup> édition].  
Sibṭ ibn al-*Ġawzī* (m. 654/1256), *Mir'āt al-zamān fī tārīḥ al-a'yān* :  
— éd. sans lieu ni date ni nom d'éditeur [Hyderabad, 1955], 1 vol.  
— éd. Musfir b. Sālim b. 'Arīḡ al-Ġāmīrī, Ġāmi'at Umm al-qurā, Silsilat buḥūṭ iḥyā' al-turāṭ al-islāmī 9, La Mecque, 1407/1987, 2 vol.  
Al-*Yūnīnī* (m. 726/1326), *Ḍayl Mir'āt al-zamān*, sans nom d'éditeur, Maṭba'at Maġlis dā'irat al-ma'ārif al-'uṭmāniyya, Hyderabad, 1374-1380/1954-1960, 3 vol.

## Sources traduites

---

*L'Orient au temps des Croisades*, textes présentés  
par A.-M. Eddé et F. Micheau, Paris,  
Garnier-Flammarion, 2002.

## Études

---

- Bray, Julia, « Men, Women and Slaves in Abbasid Society », in Leslie Brubaker, et Julia M. H. Smith, *Gender in the Early Medieval World, East and West, 300-900*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004, p. 121-146.
- Enderwitz, Susanne, « From *curriculum vitæ* to Self-Narration. Fiction in Arabic Autobiography », in Stefen Leder (dir.), *Story-telling in the Framework of Non-fictional Arabic Literature*, Otto Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, 1998, p. 1-19.
- Gil'adi, Avner, *Children of Islam. Concepts of Childhood in Medieval Muslim Society*, Palgrave Macmillan, St Antony's College Series, Basingstoke-Londres, 1992.
- Hartmann, Angelika, « Les ambivalences d'un sermonnaire hanbalite – Ibn al-Ġawzī (m. 597/1201), sa carrière et son ouvrage autographe, le *Kitāb al-Hawātīm* », *AnIsl* XXII, 1986, p. 51-115.
- Kilpatrick, Hilary, « Autobiography and Classical Arabic Literature », *JAL* 22/1, 1991, p. 1-20.
- Rapoport, Yossef, *Marriage, Money and Divorce in Medieval Islamic Society*, Cambridge University Press, Cambridge, 2005.
- Rapoport, Yossef, et Swain, Simon, « The Islamic Family: Aspects of Bryson's Influence », in Simon Swain (dir.), *Economy, Family and Society from Rome to Islam. A Critical Edition, English Translation, and Study of Bryson's Management of the Estate*, Cambridge University Press, Cambridge, 2013, p. 349-362.
- Reig, Daniel, « Le *Ṣayd al-bāṭir* d'Abū l-Faraġ ibn al-Ġawzī », *StudIsl* 34, 1971, p. 89-123.
- Reynolds, Dwight Fletcher (dir.), *Interpreting the Self: Autobiography in the Arabic Literary Tradition*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles, 2001.
- Schimmel, Annemarie, *Islamic Names*, Edinburgh University Press, New Edinburgh Islamic Surveys Series 25, Edimbourg, 1989.
- Sublet, Jacqueline, *Le voile du nom. Essai sur le nom propre arabe*, PUF, Écriture, Paris, 1991.
- Swartz, Merlin, « Ibn al-Jawzī: A Biographical Sketch », in Merlin Swartz, *A Medieval Critique of Anthropomorphism*, Brill, Leyde, 2002, p. 3-32.
- Van Renterghem, Vanessa, *Les élites bagdadiennes au temps des Seldjoukides*, thèse de doctorat en Histoire, université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 2004 (à paraître, Presses de l'Ifpo, Beyrouth, 2014).



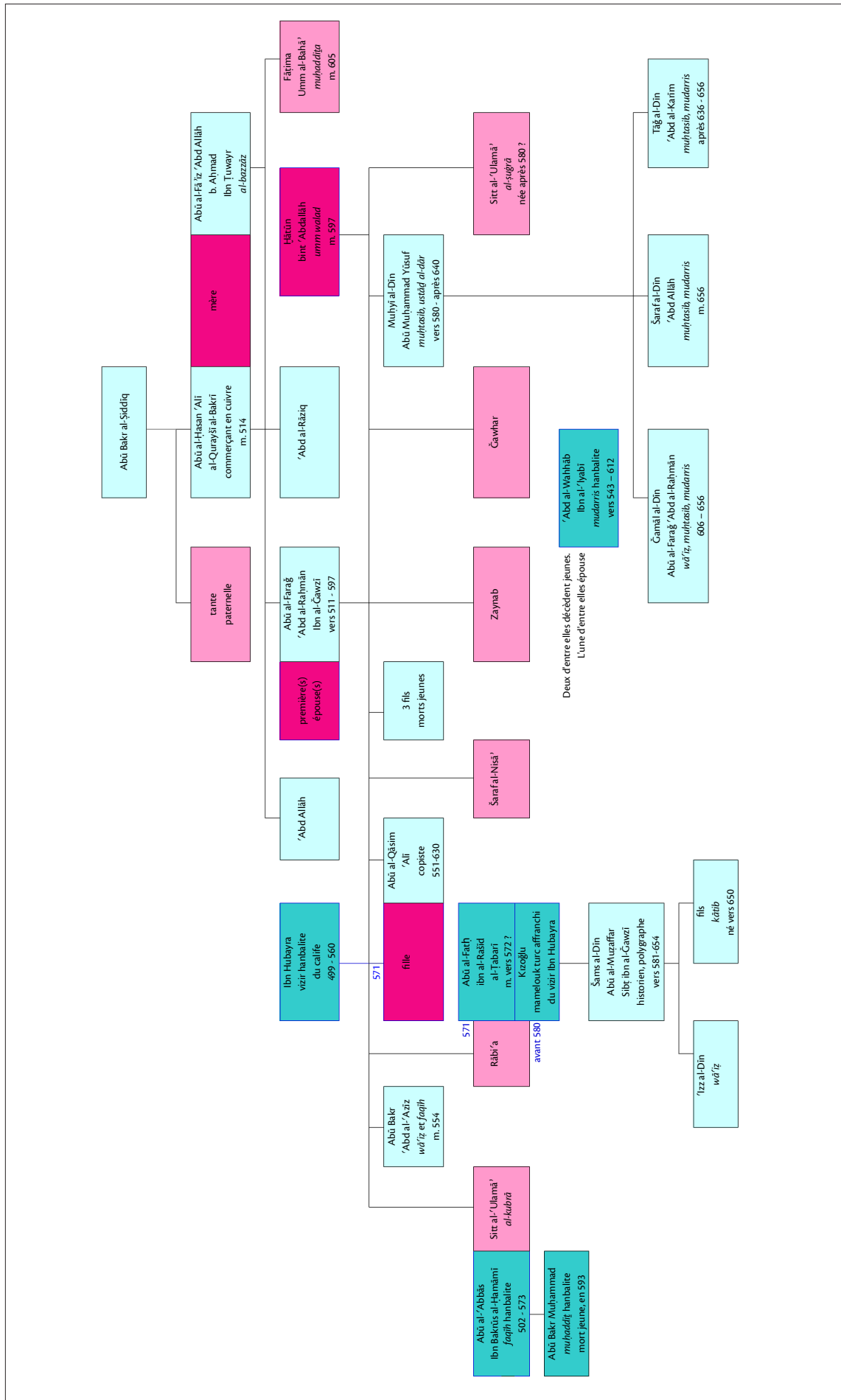


Fig. « La famille d'Ibn al-Ġawzī (Bagdad-Damas, vi<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup>/xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècles) : descendance et alliances matrimoniales. »